

## DEPARTEMENT DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES

### SYLLABUS & MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques (DFASP)

5<sup>ème</sup> année (DFA2)

#### Approuvés par :

La Commission Pédagogique du 25/05/2022

Le Conseil du département du 07/06/2022

**ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023**

# Syllabus DFA 2

Le DFASP 2 Pharmacie est organisé en deux semestres correspondant aux S9 et S10 débouchant sur le Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques (DFASP). Chaque semestre comprend des Unités d'Enseignements (UE) permettant de cumuler des ECTS.

La formation comporte 54 ECTS. Les étudiants doivent valider obligatoirement 12 ECTS d'UE optionnelles en libre choix durant leur DFA1 et DFA2 pour valider le DFASP.

Les UEs de M1 donnent l'équivalence de deux UEs en libre choix (soit 6 ECTS).

La formation comporte 3 parcours choisis par les étudiants lors du DFASP1 S7 : parcours Officine, parcours Industrie – Recherche et parcours Internat. Un changement de parcours est possible en fin de S9 mais conduit à la non validation du DFA2 du parcours initial et à une reprise de la totalité du DFA2 du nouveau parcours.

Attention, le parcours Industrie – Recherche comporte deux sous-parcours (industrie ou recherche) conduisant tous les deux à la validation du parcours industrie – Recherche.

Dans le cas du sous parcours Industrie – Recherche, la validation de la 6<sup>ème</sup> année peut être obtenue par équivalence avec un master 2.

## DFA2 ENSEMBLE DES PARCOURS

	Unités d'enseignements Annuelles & Stages
HDFA2EGM	Certificat de synthèse pharmaceutique – <b>obligatoire pour le DFASP</b>
HDFA2EHM	AFGSU niveau 2 – <b>obligatoire pour le DFASP 3 jours</b>
HDFA2AAM	UE Service Sanitaire – <b>Obligatoire pour le DPASP 6 ECTS</b>
HHDFA2EFM	C2i niveau 2 « métiers de la santé » - <b>pour le DFASP (8h par étudiant) reconnaissance enseignant tuteur + 1h ETD par étudiant</b>
HDFA2EDM - indus. Rech. HDFA2EEM - int. Officine	Stages hospitaliers – 19 ECTS * Industrie-Recherche Stages hospitaliers – 27 ECTS * Officine et Internat
HDFA2EBM - Indus. HDFA2ECM - Recher	Stage industriel - (5 mois) début avril fin aout * 9 ECTS Stage Recherche - (5 mois) début avril fin aout * Stage Industriel 9 ECTS (et UE.9.2)

**\* Immunité protectrice contre le virus de l'hépatite B réglementairement requise**

## DFA2 PARCOURS INDUSTRIE – RECHERCHE

CNU	CODE APOGEE	UE du DFA2	ECTS	Volumes horaires			
				CM	TD	TP	Total
	HDFA2I9P	<b>Semestre 9 - Sous - Parcours Industrie</b>					
86	HDFA29AM	UE 9.1 Recherche, développement, enregistrement et commercialisation du médicament 2	4	35	0	12	47
86	HDFA29BM	UE 9.2B <b>MANAGEMENT MARKETING COMMUNICATION</b>	5	48	12	0	60
86	HDFA29CM	Ou UE 9.2A Biologie cutanée et dermocosmétologie		49	9	0	58
	HDFA210P	UE en libre choix <b>validées en fin de cycle</b>					30 - 100
86	HDFA2ABM	UE Dossiers patients	2.5		44		44

	HDFA2R9P	<b>Semestre 9 Sous - Parcours Recherche</b>		CM	TD	TP	Total
86	HDFA29DM	UE 9.1 Préparation au stage de recherche 1	1	-	12	-	12
86	HDFA29EM	UE 9.2C Préparation au stage de recherche 2	5	-	-	-	-
		UE Obligatoire en libre choix Recherche	3				
	HDFA2IAP	<b>Semestre 10 - Sous-Parcours Industrie</b>		CM	TD	TP	Total
86	HDFA2ABM	UE 10.1 Dossiers patients	2,5	0	28	0	28
11	HDFA2ACM	UE 10.2 Anglais	1,5	0	20	0	20
86	HDFA2ADM	UE 10.3A Recherche et développement en pharmacologie	7	32	2	26	60
85	HDFA2AEM	Ou UE 10.3B Production et valorisation industrielle		27	21	12	60
	HDFA2AFM	UE optionnelle projet professionnel obligatoire (indus.)	3				30
999	HDFAOPSM	Ou UE de réorientation vers Officine					
	HDFA2RAP	<b>Semestre 10 - Sous-Parcours Recherche</b>		CM	TD	TP	Total
86	HDFA2ABM	UE 10.1 Dossiers patients	2,5	0	48	0	48
11	HDFA2ACM	UE 10.2 Anglais	1,5	0	20	0	20
86	HDFA2ADM	UE 10.3A Recherche et développement en pharmacologie	7	32	2	26	60
999		Ou UE optionnelle Recherche obligatoire (Recherche)	3				

### DFA2 PARCOURS OFFICINE

CNU	HDFA229S	<b>Semestre 9 - Parcours Officine</b>		CM	TD	TP	Total
85	HDFA29FM	UE 9.1 Préparations magistrales et officinales	2,5	11	3	16	30
86	HDFA29GM	UE 9.2 Droit pharmaceutique officinal et social	4	43	7	0	50
86	HDFA29HM	UE 9.3 Comptabilité, gestion, management à l'officine	3,5	35	5	0	40
	HDFA22OP	UE en libre choix	3				30
86	HDFA2ABM	UE Dossiers patients	2,5		44		44
	HDFA22AS	<b>Semestre 10 - Parcours Officine</b>		CM	TD	TP	Total
86	HDFA2ABM	UE 10.1 Dossiers patients	2,5	0	44	0	44
86	HDFA2ARM	UE 10.2 Dispensation du médicament et conseils	8,5	46	25	21	92
999	HDFAOP1M	Ou UE de réorientation vers Industrie	3				
		UE en libre choix <b>validées en fin de cycle</b>					

### DFA2 PARCOURS INTERNAT

CNU	HDFA239S	<b>Semestre 9 - Parcours Internat</b>		CM	TD	TP	Total
87	HDFA29IM	UE 9.1 Internat 3 comprenant UE optionnelle internat	10	59	51	0	
86	HDFA2ABM	UE Dossiers patients	2,5		56		56
	HDFA23AS	<b>Semestre 10 - Internat « classique »</b>		CM	TD	TP	Total
86	HDFA2AKM	UE 10.1 Vieillesse et syndrome de fragilité	1,5	11	3	0	14
87	HDFA2ALM	UE 10.2 Qualité	1	10	0	0	10

87	HDFA2AMM	UE 10.3 Lecture critique d'articles de recherche clinique en biologie et pharmacologie en anglais	3	18	18	0	36
86	HDFA2ABM	UE 10.4 Dossiers patients	2,5	0	44	0	44
87	HDFA2ANM	UE 10.5 UE Infectiologie	3	30	0	0	30
		UE en libre choix <b>validées en fin de cycle</b>					
	HDFA23FP	<b>S10 - Internat « réorientation officine »</b>		<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Total</b>
	HDFA2AGM	UE8.1 Plantes médicinales à l'officine	5	25	3	12	40
	HDFA2AHM	UE8.2 Activités spécialisées à l'officine : dermocosmétologie / eaux thermales	3,5	37	2	0	39
86	HDFA2ABM	UE 10.4 Dossiers patients	2,5	0	28	0	28
		UE en libre choix <b>validées en fin de cycle</b>					
		<b>S 10 - Internat « réorientation Industrie-Recherche »</b>		<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Total</b>
	HDFA2AIM	UE8.1 statistiques appliquées / contrôle qualité	1	6	2	2	10
	HDFA2AJM	UE8.2 Recherche développement, enregistrement et commercialisation des produits de santé	6	61	0	0	61
	HDFA2AOM	UE8.3 Anglais pour l'industrie	1,5	0	16	0	16
86	HDFA2ABM	UE 10.4 Dossiers patients	2,5	0	48	0	48
		UE en libre choix <b>validées en fin de cycle</b>					

**Semestre 9 (S9)**  
**Parcours Officine**

**UE 9.1 PREPARATIONS MAGISTRALES ET OFFICINALES**

Responsable : S Girod-Fullana	Autres intervenants : F. Brouillet, S. Cazalbou, S. Girod-Fullana, A. Tourrette, ...			
	CM : 11 h	TD : 3 h (x 2)	TP : 16 h	Total : 30 h

**COURS :**

1) Préparations officinales et magistrales

Etat des lieux  
Formulaire national

2) Bonnes pratiques de préparations magistrales et officinales

- a) Assurance qualité du préparatoire à l'officine
- b) Procédures de préparations magistrales :
  - procédure générale,
  - cas particulier des préparations magistrales pédiatriques
- c) Prestations et sous-traitance

3) Préparations réalisées à l'officine : problèmes de formulation et incompatibilités les plus fréquemment rencontrés, plus particulièrement concernant :

- a) les bases pour préparations magistrales à visée dermatologique
- b) les produits d'origine végétale

4) Contrôle des matières premières et des formulations

Base documentaire et échantillothèque

5) Pertinence des préparations et rationnel du choix des excipients en vue d'améliorer l'efficacité, la stabilité et l'observance des préparations dermatologiques

- a) matières premières utilisées ;
- b) intérêt d'une formulation comparativement à une autre en termes de mode d'action ou d'efficacité ;
- c) innocuité et conservation de ces formulations ;
- d) formulations innovantes.

Application au conseil en officine

**TRAVAUX DIRIGES : 2 TD d'1h30**

- Formulation des préparations magistrales et résolution de problèmes d'incompatibilité ; comparaison de formulations
- Assurance qualité du préparatoire : référentiels qualité et bases documentaires

**TRAVAUX PRATIQUES : 4 TP de 4h**

Mise en pratique des cours et TD concernant

- la mise en place d'un mode opératoire, la résolution de problèmes d'incompatibilité, le choix pertinent de la formulation et le contrôle (forme et matières premières)
- Edition des documents y afférent selon les recommandations des Bonnes Pratiques.

TP1 : Etablissement d'un registre d'entrée des matières premières au préparatoire et application à une des formulations réalisées en TP

Formulations : suspension, sirop et lotion à formuler en rapport avec des incompatibilités entre ingrédients de la formule

TP2 : Réalisation du compte rendu d'une des préparations réalisées en TP selon les BPP

Formulations : préparations de phytothérapie et d'homéopathie

TP3 : Réalisation d'un dossier de lot d'une des préparations réalisées en TP

Formulations : crème, gel et pâte à formuler en rapport avec le niveau de pénétration cutanée et l'état de la peau à traiter

TP4 : Présentation des diverses bases pour formulation topique et résolution de problèmes de formulation/dilution de spécialités pharmaceutiques à application locale

### **Entraînement aux exercices**

#### **Enzymologie**

*A. Olichon*

I17 mesure activité enzymatique, dosages, inhibitions, applications et exercices

#### **Chimie analytique et bioanalyse**

*K. Reybier/ S. Séronie-Vivien*

I1 Méthodes de séparation fondée sur l'extraction (solide-liquide et liquide-liquide)

I3 Spectrophotométrie d'absorption moléculaire UV-visible

I4 Spectrofluorimétrie moléculaire

I2 Spectrophotométries d'émission et d'absorption atomique

I5 Méthodes chromatographiques : CPG, CL (exclusion-diffusion, échange d'ions, partage)

I6 Méthodes électrophorétiques y compris les principes de détection

I7 Méthodes redox électrochimiques d'analyse y compris les principes de détection : potentiométrie, ampérométrie

I 14 Critères de validité d'une méthode d'analyse

I 15 Méthodes utilisant la réaction antigène-anticorps

#### **Chimie organique et chimie des solutions**

*S. El Hage /G. Baziard*

I9 Analyse des composés chiraux

I10 Principales propriétés structurales et physico-chimiques des fonctions organiques : alcool, phénol, amine, thiol, aldéhyde, cétone et acide carboxylique.

I12 Les ions en solution : équilibre acide-base en solution aqueuse, pH, pK, solutions tampons

I13 Protométrie en milieux non aqueux

#### **Biophysique**

*C. Bon*

I8 Pression osmotique : osmolarité, osmolalité

I11 Rayons X et rayonnements émis par les principaux radio-isotopes utilisés in vivo et in vitro

#### **Statistiques**

*M. White-Koning*

I16 Statistique descriptive

I17 Tests paramétriques de comparaison

I18 Tests de liaison

#### **Pharmacocinétique**

*E. Chatelut*

V1 Principales étapes : résorption, distribution, biotransformation, excrétion

V2 Facteurs influençant le sort des principes actifs : facteurs physiologiques, états pathologiques, xénobiotiques associés

V3 Biodisponibilité : définition, principe des méthodes d'étude et facteurs de variation

V4 Principaux paramètres pharmacocinétiques

#### **Epidémiologie**

*E. Jouanjus*

III- 5. Méthodologie épidémiologique

- Epidémiologie descriptive : objectifs, enquêtes, indicateurs
- Epidémiologie étiologique : objectifs, enquêtes, indicateurs
- Epidémiologie évaluative et dépistage

## Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

100% Contrôle continu sous forme d'interrogations écrites constituées de QCM, de dossiers clinico-biologiques et d'exercices. Les épreuves seront de 2h, avec restitution publique de 2h par un ou plusieurs enseignants responsables du sujet.

Chaque épreuve est notée sur 20, au même coefficient.

Les QCM sont corrigés selon les modalités de l'Internat :

- Avec patron de réponse (ne répondre qu'à la ligne supérieure)
- 1 point si 5 items justes ; 0,5 point si 4 items justes ; 0,2 point si 3 items juste.
- Pas de point si <3 items justes.
- Pas de points négatifs.

<b>UE 9.2 DROIT PHARMACEUTIQUE OFFICINAL, DROIT DU TRAVAIL, DROIT DES SOCIETES</b>				
Responsable : F. Taboulet	Autres intervenants : Pharmaciens inspecteurs de santé publique, Vice-Président du Conseil régional de l'Ordre, Maître M Carrasco-Daeron			
	CM : <b>40 h</b>	TD : <b>10 h</b>	TP : 0h	Total : 50 h

### **DROIT PHARMACEUTIQUE OFFICINAL (33 h CM + 10 h TD)**

#### **PARTIE I : Le statut de l'officine pharmaceutique (21 h CM)**

- I. L'entreprise
  - La répartition démo-géographique des officines
  - Conditions de création, de transfert et de regroupement des officines
  - L'exercice en société ou en indivision
- II. Les personnes
  - Les pharmaciens titulaires
  - Les pharmaciens adjoints
  - Les préparateurs en pharmacie
  - Autres personnes exerçant dans la pharmacie
- III. Les règles générales d'exploitation
  - Les obligations personnelles
  - Agencement, information et publicité
  - Conditions générales de délivrance des médicaments
  - Gardes et urgences

#### **PARTIE II : L'activité de l'officine pharmaceutique (12 h CM)**

- I. Activités réservées, activités autorisées
  - Le champ d'activité professionnelle
  - Les différentes catégories de médicaments
  - Les médicaments, produits et objets à statut particulier
- II. Approvisionnement, détention et dispensation des médicaments
  - Approvisionnement et détention et élimination
  - Dispensation du médicament
    - sans ordonnance
    - via internet
    - contrôle et exécution de l'ordonnance
  - Usage professionnel et usage non thérapeutique
- III. Prix et prise en charge des prestations pharmaceutiques
  - Les prix à l'officine
  - La prise en charge **et la rémunération** des prestations pharmaceutiques
  - La convention pharmaceutique

#### **ILLUSTRATIONS (10 h)**

I. Interventions : Pharmaciens inspecteurs de santé publique (4 h)

II. Ateliers :- Etude de cas - Analyse de jurisprudence (3 h)

+ **Débat avec le Vice-Président du Conseil de l'Ordre**

**DROIT DU TRAVAIL (7 h CM)**

- Sources du droit du travail – Cadre administratif et réglementaire – Convention collective
- Recrutement – Exécution du contrat de travail – Droit à la formation
- Rupture du contrat de travail
- Droit des sociétés : l'exercice officinal en société ou en indivision
- Rupture du contrat de travail

<b>UE 9.3 COMPTABILITE, GESTION, MANAGEMENT A L'OFFICINE</b>				
Responsable : B Sallerin	Autres intervenants : F Martin, J Lhours, P Garampon, J Dumont			
	CM : 35 h	TD : 5 h (x 2)	TP : h	Total : 40h

**COURS MAGISTRAUX**

- 1-Bases de la comptabilité : bilan, compte de résultats, marge, excédent brut d'exploitation : 8 heures
- 2- Gestion prévisionnelle : tableaux de bord, ratios : 3 heures
- 3- Gestion au quotidien : rentabilité d'une officine/trésorerie, indicateurs : 2 heures
- 4- Politique d'achat et de prix : 3 heures
- 5- Management : connaître les principales techniques d'animation d'une équipe, appliquer les directives afférentes au DPC, planifier/optimiser l'organisation de l'activité officinale : 10 heures
- 6- Achat de l'officine : 2 heures
- 7- Merchandising : 6 heures
- 8- Vente conseil : 3 heures

**TRAVAUX DIRIGES :**

- Merchandising : 3 heures (mise en situation dans l'officine expérimentale).
- Achat de l'officine : 2 heures



**Semestre 9 (S9)**  
**Parcours Industrie – Recherche**  
**( Sous parcours Industrie )**

**UE 9.1 RECHERCHE, DEVELOPPEMENT, ENREGISTREMENT ET COMMERCIALISATION  
DU MEDICAMENT 2 -> 4 ECTS**

Responsables : B. Julliard-Condat V Bernardes- Génisson	Intervenants : C. Arellano, V. Bernardes-Génisson, N Fabre, B. Julliard-Condat, L Tribaudeau, , F Brouillet, S Cazalbou, E. Chatelut, F. Fallone, P Gandia, S. Girod, B. Guiard, A. Vidal Fernandez			
UE du parcours Industrie - Recherche	CM-TD : <b>15 h</b>	projet d'application estimé : <b>27 TD</b>	TP : 0 h	Total : <b>42 h</b>

**1) Dossier d'enregistrement**

**1.a) Des produits chimiques de synthèse : 6 heures**

AMM /CTD, CEP, ASMF (VBG 3,0 h CM-TD)

Procédures d'enregistrement (CA 1,5 h CM-TD)

Variations d'AMM (CA 1,5 h CM-TD)

**1.b) Des produits à base de plante : 9 h CM-TD (Nicolas Fabre + chef de projet industrie phytofilière).**

- Aspects particuliers du développement et de l'enregistrement des produits issus de la filière végétale (phytothérapie, compléments alimentaires, homéopathie) : aspects réglementaires des dossiers, particularité « plantes » du module 3 du CTD.

**2) Commercialisation : (Blandine Julliard-Condat 12 heures TD)**

Travaux dirigés en salle informatique réalisés sur des cas pratiques de dossiers de spécialités pharmaceutiques, sur 6 thématiques :

- Qualification juridique des produits de santé et conséquences
- Remboursement des spécialités dotées d'AMM : constitution du dossier, analyse par la HAS, décisions de prise en charge en ville et à l'hôpital
- Fixation du prix : constitution du dossier, négociation avec le CEPS
- Cas des spécialités sous accès précoce / accès compassionnel
- Spécificités de la commercialisation des génériques, biosimilaires, hybrides
- Publicité : constitution du dossier et analyse critique d'exemples de publicité

**3) Introduction au projet d'application 3 h TD**

**4) Séances Guidées pour le projet d'application 12 TD**

- 1) Séance projet d'application (2heures) 3 ENS/ groupe / 2 groupes d'étudiants
- 2) Séance projet d'application (2heures) 3 ENS/ groupe / 2 groupes d'étudiants
- 3) Séance projet d'application (2heures) 3 ENS/ groupe / 2 groupes d'étudiants
- 4) Séance projet d'application (2heures) 3 ENS/ groupe / 2 groupes d'étudiants
- 5) Séance projet d'application (2heures) 3 ENS/ groupe / 2 groupes d'étudiants
- 6) Séance projet d'application (2heures) 3 ENS/ groupe / 2 groupes d'étudiants

**Contrôle de connaissance :**

**CT : 50%**

**Projet: 50%**

<b>UE 9.2A BIOLOGIE CUTANEE ET DERMOCOSMETOLOGIE</b>				
Responsable : D. Cussac	Autres intervenants : C. Cabou, S. Girod, F. Taboulet, intervenants extérieurs industriels			
UE sous parcours Industrie	CM : 49 h	TD : 9 h (x 1)	TP : 0 h	Total : 58 h

### Contexte - Objectifs

Les objectifs de ce module d'enseignement consistent à fournir aux étudiants une meilleure connaissance de la biologie cutanée et de la galénique spécifique et visent à les préparer à intégrer des postes dans des industries dermocosmétiques. Les enseignements comprennent des cours spécialisés sur les différents types de peau, les différents types de produits à visée cutanée, les bases permettant de comprendre les stratégies galéniques de conception des produits et des cours dispensés par des intervenants extérieurs issues de l'industrie dermocosmétique. Il pourra être envisagé un stage d'application (3 mois) en lien avec cet UE dans une industrie de produits dermocosmétiques.

### COURS 28 h

Module I : Cadre juridique des produits et commercialisation (*Pr. F. Taboulet*) **3 h**

- Qualification, commercialisation, information, publicité, cosmétovigilance.

Module II : Physiologie cutanée (*Dr. C. Cabou, Pr. D. Cussac, Intervenants extérieurs*) **34 h**

- Développement d'un produit cosmétique
- Histologie - généralités
- Les fonctions de la couche cornée ; relief cutané ; absorption cutanée ; hydratation cutanée et peaux sèches.
- La sécrétion sébacée – peaux grasses
- Le cheveu – anomalies courantes du cuir chevelu
- Ongle normal – fragilité unguéale
- Pigmentation cutanée – autobronzants et dépigmentants
- Photobiologie – protection solaire
- La sécrétion sudorale eccrine et apocrine – troubles de la sudation.
- Physiologie de l'adipocyte - anticellulitiques
- Le vieillissement cutané – actifs anti-âge
- La peau de l'homme, du nouveau-né ; peaux noires ; peaux sensibles
- Intolérances cutanées aux préparations dermocosmétiques
- Cultures de peau et techniques alternatives à l'expérimentation animale
- Analyse sensorielle

Module III : Technologie industrielle cosmétique (*Dr.S Girod*) **12 h**

- Matières premières
- Formulation
- Contrôles techniques
- Les tensioactifs
- Les aérosols
- Les émulsions
- Les déodorants
- Les dentifrices, les solaires, les produits capillaires
- Les savons syndets
- Innovation galénique

**TRAVAUX DIRIGES 9h (nombre de séries : 1)** : 2 séances de TD : Physiologie cutanée ; 4 séances de TD : Galénique.

<b>UE 9.2B MANAGEMENT MARKETING COMMUNICATION</b>				
Responsable : S Girod-Fullana Coordinatrice : Françoise Le Deist (TBS)	Autres intervenants : Christine Marty, consultante et intervenante en marketing à Toulouse Business School, Françoise Le Deist, Professeur en Management des Ressources Humaines et des Organisations à Toulouse Business School			
UE du sous parcours Industrie	CM : 48 h	TD : 12 h	TP : 0 h	Total : 60 h

**Module 1 : Marketing et Communication (32 H CM) - Christine Marty,**

**a) Objectifs :**

- Comprendre le rôle du marketing dans les industries de la santé et connaître les différents outils du marketing mix
- Être capable d'analyser, de manière simple, un marché, le positionnement d'une marque, le(s) segment(s) au(x)quel(s) elle s'adresse et le marketing mix qu'elle met en oeuvre
- Comprendre le rôle des études de marché, connaître les différentes méthodologies et savoir les utiliser dans le cadre de la prise de décision marketing
- Apprendre à choisir les bonnes techniques de communication et réaliser un plan global

**b) Contenu :**

- Introduction au marketing : définition des concepts de marketing stratégique et opérationnel
- Analyse des modèles de comportement du consommateur/patient/prescripteur
- Les différents leviers du marketing mix : produit, prix, distribution, communication
- Focus sur la communication : choix de la stratégie de communication, des outils et grandes lignes de la création : concept visuel et déclinaisons
- Les différents types d'études : documentaires, qualitatives et quantitatives et leur mise en oeuvre à travers un cas pratique

**c) Méthodes pédagogiques :** Apports théoriques ; études de cas ; travail de groupe

**d) Modalités d'évaluation :**

Contrôle continu dans le cadre du travail de groupe

Examen final

**Bibliographie :**

Giannelloni et Vernet, Etudes de marché, Vuibert, 4eme édition, 2015 Marketing management, 15eme édition, Pearson, Philip Kotler, Kevin Keller, Delphine Manceau et Bernard Dubois, 2015

**Intervenante :**

Christine Marty, consultante et intervenante en marketing à Toulouse Business School

**Module 2 : Organisation et management des entreprises (12H) - Françoise Le Deist,**

**a) Objectifs :**

- Appréhender et comprendre l'organisation et le fonctionnement d'une entreprise
- Définir ce qu'est le management d'une entreprise et ses enjeux
- Découvrir les différentes approches en management d'équipe et le poids des compétences managériales dans le fonctionnement d'une organisation

**b) Contenu :**

- Définitions et approches de l'entreprise au travers des principaux courants et théories des organisations
- Evolution des modèles et types d'entreprises : des formes traditionnelles vers les formes dites innovantes
- Les différents modèles d'organisation du travail : évolution, enjeux, caractéristiques
- La dimension humaine et sociale dans l'entreprise
- Qu'est-ce que manager ? Qu'est-ce qu'un manager ?
- S'identifier en tant que manager et motiver ses équipes

**c) Méthodes pédagogiques :** Apports théoriques ; études de cas ; jeux de rôle ; dossier de lectures à lire préalablement

d) Modalités d'évaluation :

- Contrôle continu
- Examen final

**Bibliographie :**

Management : aspects humains et organisationnels, N. Aubert, PUF France, 2010  
L'entreprise libérée – ANACT septembre 2015

**Module 3 : Projet professionnel (4 H CM et 12H TD) - Françoise Le Deist,**

**a) Objectifs :**

- Se préparer au mieux à son évolution professionnelle
- Préciser son projet professionnel, déterminer ses atouts pour réussir et convaincre ses interlocuteurs
- Construire des outils de communication écrite et orale adaptés
- Maîtriser les paramètres de recherche d'emploi (si demande)

**b) Contenu :**

- Bilan et connaissance de soi
- Mise à jour des outils : CV ; lettres de motivation
- Préparation et simulation d'entretien de recrutement
- Connaissance des entreprises et des métiers visés à travers des rencontres avec des professionnels du secteur des industries de santé

**c) Méthodes pédagogiques :** Accompagnement personnalisé de type « coaching », permettant à chacun d'aborder les problématiques liées à sa recherche ; échanges avec des professionnels du secteur des industries de santé

**Intervenants :**

Françoise Le DEIST : professeur en management des RH et des organisations à TBS  
Professionnels du secteur des industries de santé

**Semestre 9 (S9)**  
**Parcours Industrie – Recherche**  
**(Sous parcours Recherche)**

Les étudiants sont incités à prendre contact le plus tôt possible avec des laboratoires de recherche académique afin de trouver un laboratoire d'accueil. Le laboratoire d'accueil devra être trouvé au plus tard le 31/10.

**UEs Obligatoires en libre choix Recherche (une en S9 et une en S10)**

Ces UEs seront choisies en fonction du projet professionnel de l'étudiant, parmi les UEs de M1 du parcours dérogatoire ou parmi les UEs suivantes de la Faculté des Sciences et Ingénierie (FSI) M1 mention biosanté, Biotechnologie ou chimie-santé :

<b>Dpt</b>	<b>Code h enseignement</b>	<b>Nom de l'UE</b>	<b>ECTS</b>	<b>Semestre</b>	<b>Responsable(s)</b>
Chimie	HDFAOPQM 32h TD	Caractérisations	3	1	Véronique Gilard Poteau gilard@chimie.ups-tlse.fr
Chimie	HDFAOPXM 30h TP	TP bioorganique	3	1	Chantal Galaup galaup@chimie.ups-tlse.fr
Chimie	HDFAOPYM CM 20h TD 5h TP 5h	Modélisation des macromolécules du vivant	3	2	franck.jolibois@univ- tlse3.fr
B&G	HDFAOPOM 12h CM 18h TD	Méthodologies en Biotechnologie	3 (Sous-UE)	1	laurent.paquereau@ipbs.fr
B&G	HDFAOPUM 12h CM 18h TD	Stratégies en microbiologie	3 (Sous-UE)	2	Matthieu.Arlat@inra.fr
B&G	HDFAOPVM 42h TD	Pharmacologie : de la cible moléculaire au médicament	3 (Partie théorique uniquement)	2	philippe.valet@inserm.fr
B&G	HDFAOPRM CM 24h TD 22h	Régulation génique et épigénétique	3 (Partie théorique uniquement)	1	Eric.lacazette@inserm.fr

Attention : l'inscription dans ces UEs de la FSI est à anticiper l'année universitaire précédente (mai-juin) auprès du responsable pédagogique de l'UE. Après accord écrit du responsable pédagogique, l'inscription pédagogique doit être demandée auprès du secrétariat pédagogique de DFA2.

Pour toute autre UE de libre choix (exemple CESAM, autre formation diplômante, y compris à distance), un accord préalable des responsables du Sous-Parcours est requis.

<b>UE 9.1 PREPARATION AU STAGE DE RECHERCHE 1</b>				
Responsable : E Boutet	Autres intervenants : enseignants chercheurs de la Faculté			
UE du sous parcours Recherche	CM :	TD : 12h	TP :	Total :

**L'objectif de cette UE** est de préparer les étudiants au stage de laboratoire choisi, en lien avec leur projet professionnel. Cet UE consiste en un travail bibliographique en rapport avec le laboratoire et le sujet de stage choisi

12h TD (4 séances de 3 h)

12 h de travail personnel

Organisation :

Enseignement majoritairement basé sur le principe de la pédagogie inversée et nécessitant un travail personnel.

Lors du 1er TD, les étudiants seront guidés pour leur recherche bibliographique

Au cours des TD suivants, chaque étudiant présentera :

- La thématique générale de recherche de l'équipe d'accueil
- Le sujet du stage
- Une publication scientifique en rapport avec la thématique de recherche (Les aspects aussi bien techniques que scientifiques seront analysés en détails).

<b>UE 9.2C PREPARATION AU STAGE DE RECHERCHE 2</b>				
Responsable : E Boutet	Autres intervenants : enseignants chercheurs de la Faculté			
UE du sous parcours Recherche	CM :	TD :	TP :	Total :

Présence obligatoire à six conférences scientifiques (au minimum), organisées par l'UPS ou d'autres structures de Recherches (CNRS, INSERM ...).

Une attestation de présence, signée par un enseignant chercheur ou un chercheur sera présentée pour chaque conférence.

Semestre 9 (S9)  
Parcours Internat

<b>UE 9.1 INTERNAT 3</b>				
<b>Responsables :</b> <b>S. Chapuy-Regaud</b> <b>A. Roussin</b>	<b>Autres intervenants :</b> B Juillard-Condat, A. Roussin, S. Chapuy-Regaud, A. Fernandez-Vidal, C. Pasquier, E. Chatelut, B. Sallerin, C. Pasquier, P. Gandia, F. Fallone, S. El Hage, B. Lajoie, K. Reybier, M. White-Koning, E. Jouanjus, S. Séronie-Vivien, C. Rouzaud-Laborde, L. Rouch, Arnaud Pages, A Valentin, E Boutet, C. Bon, Y. Sainte-Marie, L. Tribaudeau, FX. Toublet			
ECTS 15	CM : 59h	TD Moodle : 51h (x 1)	TP : 0	Total : 110 h

**Objectifs :**

- Assurer la préparation en vue du Concours d'Internat sur des thématiques étudiées durant la FCB dans les champs suivants :
  - Section I** du Programme de l'Internat : Sciences mathématiques, physiques et chimiques
  - Section II** du Programme de l'Internat: Sciences de la vie, exclut l'étude de toute pathologie
  - Section III** du Programme de l'Internat: Sciences de la santé publique et de l'environnement
  - Section IV** du Programme de l'Internat: Eléments de sémiologie et de physiopathologie, biologie clinique
  - Section V** du Programme de l'Internat: Sciences du médicament
- Préparer les étudiants à l'épreuve d'exercices du Concours d'Internat
- Assurer un accompagnement méthodologique des étudiants

Cette UE est la troisième d'une série de trois couvrant la totalité du programme du concours d'Internat en Pharmacie. La première a lieu au premier semestre de DFA1 (UE optionnelle du parcours Internat), la deuxième au deuxième semestre de DFA1 (UE obligatoire du parcours Internat).

**Etudiants concernés :** Parcours Internat **exclusivement**.

**Inscriptions :** pas de sélection.

**Pédagogie :** Les enseignements reprennent et/ou complètent des notions **qui doivent être déjà acquises**. Il ne s'agit plus de cours magistraux mais de travaux dirigés qui prennent essentiellement la forme de QCM, d'exercices et/ou de dossiers cliniques, dont la forme se rapproche de ceux apparaissant dans les sujets du concours d'Internat. Ces enseignements sont pluridisciplinaires et abordent chaque thématique de la physiologie à la thérapeutique, en passant par la physiopathologie, la sémiologie et l'exploration biologique.

De nombreuses ressources pédagogiques sont mises à la disposition des étudiants sur Moodle en amont des séances présentiels afin qu'ils puissent vérifier leurs connaissances, se préparer aux TD présentiels et s'entraîner au concours de l'Internat de façon autonome.

Les séances en présentiel consistent en des séances de contrôle continu en conditions « concours », suivies d'une restitution en présentiel. Ces séances, **notées**, assurent la validation de l'UE tout en préparant les étudiants aux conditions du concours.

**Programme :**

**Santé publique et Environnement**

*B Juillard-Condat, A. Roussin, E. Jouanjus, S. Chapuy-Regaud, F Fallone*

III-1. Surveillance sanitaire et vigilances : définition, objectifs et organisation

III-2. Prévention et promotion de la santé

III-3. Politique vaccinale : élaboration, recommandations et évaluation

III-6. Médicaments et dispositifs médicaux : définitions, statuts et aspects socio-économiques à l'hôpital

III-7. Etablissements de santé, structures de tutelle, pharmacies à usage intérieur

III-8. Droit des patients

III-4. Conduites addictives : prévention et prise en charge

III-11. Toxicologie de l'éthanol, du méthanol, de l'éthylène-glycol et des éthers de glycols.

III- 5. Méthodologie épidémiologique

- Epidémiologie descriptive : objectifs, enquêtes, indicateurs
- Epidémiologie étiologique : objectifs, enquêtes, indicateurs
- Epidémiologie évaluative et dépistage

III- 9. Risque iatrogène. Risque nosocomial

. Erreurs de médication et évènements iatrogènes évitables

. Risque nosocomial

III-10. Risques sanitaires liés aux caractéristiques physico-chimiques et microbiologiques des eaux

### **Pharmacologie**

*E. Chatelut, A Roussin*

#### **Devenir du médicament dans l'organisme**

V-1. Principales étapes : résorption, distribution, biotransformation, excrétion.

V-2. Facteurs influençant le sort des principes actifs : facteurs physiologiques, états pathologiques, xénobiotiques associés.

V-3. Biodisponibilité : définition, principe des méthodes d'étude et facteurs de variation.

V-4. Principaux paramètres pharmacocinétiques.

#### **Mécanismes et modalités d'action des médicaments** A. Roussin

V-5. Cibles des médicaments, caractéristiques des liaisons aux récepteurs, méthodes d'études

V- 6. Courbe effet-dose, dose efficace 50, notion de marge thérapeutique

### **Toxicologie des médicaments**

*F Fallone*

V-44. Méthodes d'évaluation de la toxicité d'un médicament.

V-45. Toxicologie systémique : mécanismes et manifestations d'une action toxique hématologique, hépatique, rénale, cardiovasculaire ou pulmonaire.

V-48. Médicaments cardiotoxiques : digoxine, chloroquine.

V-49. Principes généraux des méthodes de traitement des intoxications. Antidotes.

### **Neurologie et Psychiatrie**

*Y Sainte-Marie, A Roussin, C Laborde, A Pages, F Fallone, E Boutet*

II-4 Neurotransmetteurs

IV-53 Affections neurologiques et neurodégénératives

V-7. Médicaments des affections neurologiques et neurodégénératives : épilepsie, migraines, algies faciales – maladie d'Alzheimer, maladie de Parkinson, sclérose en plaques.

V-9. Antipsychotiques.

V-10. Anxiolytiques et médicaments des troubles du sommeil.

V-11. Antidépresseurs. Normothymiques.

II-22 Physiologie de la douleur

V-8. Antalgiques.

V-46. Toxicologie des psychotropes : lithium, benzodiazépines, carbamates, neuroleptiques, antidépresseurs.

V-47. Toxicologie des antalgiques : salicylés, paracétamol et morphinomimétiques.



## Cardiovasculaire

B.Sallerin, S Séronie-Vivien, FX Toublet

- II-15 Physiologie cardiovasculaire
- IV-47. Accidents coronariens aigus, insuffisance cardiaque
- V-12. Médicaments de l'insuffisance cardiaque.
- V-13. Anti-angoreux.
- V-14. Antihypertenseurs.
- V-15. Diurétiques.
- V-18. Médicaments des troubles du rythme cardiaque.
- V-41. Normolipémiants.

## Microbiologie

S Chapuy-Regaud, C Pasquier, P Gandia, A Valentin

### Infections bactériennes et virales

- IV-1. Infections du système nerveux central.
- IV-2. Bactériémies et endocardites.
- IV-3. Infections urinaires.
- IV-4. Infections du tube digestif.
- IV-5. Infections ORL et bronchopulmonaires.
- IV-6. Infections sexuellement transmissibles.
- IV-7. Infections et grossesse.
- IV-8. Infections virales hépatiques.
- IV-9. Infections de l'immunodéprimé.
- IV-10. Principe de la détermination de la sensibilité et de la résistance des bactéries et des virus aux agents anti-infectieux.
- IV-11. Mécanismes de résistance aux agents anti-infectieux.
- V-23. Sulfamides antibactériens et associations.
- V-24.  $\beta$ -lactames.
- V-25. Macrolides et apparentés.
- V-26. Cyclines.
- V-27. Aminosides.
- V-28. Glycopeptides.
- V-29. Quinolones.
- V-30. Antituberculeux.
- V-31. Antirétroviraux.
- V-32. Antiviraux actifs contre les virus des hépatites, les virus grippaux et les virus du groupe herpès.
- V-57. Vaccins : hépatite B, ROR (rubéole-oreillons-rougeole), tétanos, grippe.

### Parasitoses et mycoses

- IV-12. Protozooses intestinales : amibiase (entamoébose), giardiose.
- IV-13. Trichomonose urogénitale.
- IV-14. Paludisme.
- IV-15. Toxoplasmose.
- IV-16. Leishmaniose à *Leishmania infantum*.
- IV-17. Helminthoses intestinales et hépatiques : fasciolose à *Fasciola hepatica*, bilharziose à *Schistosoma mansoni*, téniasis à *Taenia saginata*, hydatidose à *Echinococcus granulosus*, oxyurose, anguillulose.
- IV-18. Infections à levures (*Candida albicans*, *Cryptococcus neoformans*).
- IV-19. Infections à *Aspergillus fumigatus*.
- IV-20. Infections à dermatophytes (*Microsporum canis*, *Trichophyton rubrum*, *Trichophyton mentagrophytes*).
- IV-21. Pneumocystose à *Pneumocystis jirovecii*.
- V-33. Antifongiques par voie générale.
- V-34. Antiprotozoaires intestinaux et anthelminthiques intestinaux.
- V-35. Antimalariques.

## **Entraînement aux exercices**

### **Enzymologie**

*S. Seronie-Vivien* I7 mesure activité enzymatique, dosages, inhibitions, applications et exercices

### **Chimie analytique et bioanalyse**

*K. Reybier / B. Lajoie, S. El Hage*

I1 Méthodes de séparation fondée sur l'extraction (solide-liquide et liquide-liquide)

I3 Spectrophotométrie d'absorption moléculaire UV-visible

I4 Spectrofluorimétrie moléculaire

I2 Spectrophotométries d'émission et d'absorption atomique

I5 Méthodes chromatographiques : CPG, CL (exclusion-diffusion, échange d'ions, partage)

I6 Méthodes électrophorétiques y compris les principes de détection

I7 Méthodes redox électrochimiques d'analyse y compris les principes de détection : potentiométrie, ampérométrie

I 14 Critères de validité d'une méthode d'analyse

I 15 Méthodes utilisant la réaction antigène-anticorps

### **Chimie organique et chimie des solutions**

*S. El Hage / B. Lajoie*

I9 Analyse des composés chiraux

I10 Principales propriétés structurales et physico-chimiques des fonctions organiques : alcool, phénol, amine, thiol, aldéhyde, cétone et acide carboxylique.

I12 Les ions en solution : équilibre acide-base en solution aqueuse, pH, pK, solutions tampons

I13 Protométrie en milieux non aqueux

### **Biophysique**

*C. Bon*

I8 Pression osmotique : osmolarité, osmolalité

I11 Rayons X et rayonnements émis par les principaux radio-isotopes utilisés in vivo et in vitro

### **Statistiques**

*M. White-Koning*

I16 Statistique descriptive

I17 Tests paramétriques de comparaison

I18 Tests de liaison

### **Pharmacocinétique**

*E. Chatelut*

V1 Principales étapes : résorption, distribution, biotransformation, excrétion

V2 Facteurs influençant le sort des principes actifs : facteurs physiologiques, états pathologiques, xénobiotiques associés

V3 Biodisponibilité : définition, principe des méthodes d'étude et facteurs de variation

V4 Principaux paramètres pharmacocinétiques

### **Epidémiologie**

*E. Jouanjus*

III- 5. Méthodologie épidémiologique

- Epidémiologie descriptive : objectifs, enquêtes, indicateurs
- Epidémiologie étiologique : objectifs, enquêtes, indicateurs
- Epidémiologie évaluative et dépistage

Les entraînements seront de 2h sous forme d'interrogations écrites constituées de QCM, de dossiers clinico-biologiques et d'exercices, avec restitution publique de 2h par un ou plusieurs enseignants responsables du sujet.

## Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

100% Contrôle continu sous forme d'interrogations écrites constituées de QCM, de dossiers clinico-biologiques et/ou d'exercices.

Chaque épreuve est notée sur 20, au même coefficient.

Les QCM sont corrigés selon les modalités de l'Internat :

- Avec patron de réponse (ne répondre qu'à la ligne supérieure)
- 1 point si 5 items justes ; 0,5 point si 4 items justes ; 0,2 point si 3 items juste.
- Pas de point si <3 items justes.
- Pas de points négatifs.

<b>Semestre 9 + Semestre 10 (S 9-S 10)</b> <b>Commun aux trois parcours</b>
--

<b>10.1 UE DOSSIERS PATIENTS</b>				
Responsables : B Sallerin F Puisset	Intervenants : P Cestac, C Laborde, A Pages			
	CM :	TD 44h (x4)	TP :	Total : 44 h

### **Objectif :**

Synthèse des stratégies thérapeutiques des pathologies les plus fréquentes

Préparer les étudiants à la pratique de la pharmacie clinique par des mises en situation autour de cas pratiques hospitaliers.

### **Acquisition et perfectionnement de connaissances sur les stratégies thérapeutiques et mise en pratique de la pharmacie clinique, mise en situation autour de cas pratiques**

Présentation par les étudiants d'un diaporama de rappels sur la prise en charge d'une pathologie et d'un cas pratique d'analyse pharmaceutique complexe (situations cliniques d'optimisation thérapeutique/changement de traitement pour causes d'efficacité sub-optimale, toxicité, iatrogénie potentielle).

Les étudiants de la filière industrie présentent 1 cas (1 prise en charge d'une pathologie) et les étudiants des filières officine et internat présentent 2 cas (1 prise en charge d'une pathologie et 1 cas pratique d'analyse pharmaceutique). Les cas pratiques proviennent des patients pris en charge dans les services où les étudiants sont en stage.

### **Examens :**

Contrôle continu : Les présentations des prises en charge et des cas complexes sont notés par les enseignants, ce qui constitue la note de contrôle continu qui compte pour 40% de la note

Contrôle terminal. Il s'agit d'une épreuve orale (qui compte pour 60% de la note), sous la forme d'un cas clinique portant sur les thématiques vues en TD.

Le jury est composé d'au moins 2 enseignants ayant participé à l'enseignement en cours d'année.

Semestre 10 (S10)  
Parcours Officine

**UE 10.2 DISPENSATION DU MEDICAMENT ET CONSEILS**

Responsables : P Gandia A. Le Naour	Autres intervenants : A. Le Naour, Cestac Ph., Fabre N., Gandia P., Gandia P., Baklouti S. ; Muller C., Puisset F., Roques C., Rouch L., Roussin A., Sallerin B., Tellez S.,+ médecins spécialistes			
	CM : 46h	TD : 25h (x 2 séries)	TP : 21h (x 4 ½ série)	Total : 92h

**Programme :**

**I. Homéopathie (N. Fabre) : 10 h CM**

**1-Les bases de l'homéopathie (1 h)**

- Historique : Hahnemann
- Les grands principes de l'homéopathie (similitude, infinitésimalité des doses, globalité)

**2-Le médicament homéopathique (2 h)**

- Matières premières, Souches homéopathiques, Teinture Mère, Excipients
- Techniques de fabrication
- Législation (spécialités, spécialités à nom commun, préparations magistrales)

**3-La consultation homéopathique (2 h)**

- Le médecin homéopathe
- Les constitutions
- Les tempéraments
- Les diathèses
- Les modalités
- Règles de posologie

**4-L'ordonnance homéopathique (1 h)**

- Techniques de prescription (unicistes, pluralistes, complexistes)

**5-Les remèdes homéopathiques (1 h)**

- Polychrestes végétaux, minéraux et animaux.

**6-Les interventions extérieures (3 h)**

Séminaire d'un médecin homéopathe ou d'un médecin généraliste pratiquant l'homéopathie (3h CM)

**II. Conseiller le patient pour un bon usage des médicaments et préparations : 7h CM + 16.5 TD + 17 h TP**

*Cette partie sera réalisée sous forme de TP, TD et CM. La présence des étudiants aux TP est obligatoire.*

Ce module fera l'objet d'un contrôle continu. Chaque étudiant devra présenter au moins un exposé sur un médicament ou une ordonnance dans le cadre d'ateliers à thème animés par un enseignant et/ou un officinal.

Les notes des exposés et commentaires d'ordonnances s'appuieront notamment sur l'approche pharmaceutique et la pertinence du conseil associé en officine. Il est conseillé aux étudiants d'interroger des pharmaciens d'officine ou de profiter du terrain de stage au CHU pour collecter des informations sur les conseils et les recommandations de prise, les interactions sur les médicaments OTC, les effets indésirables fréquemment rencontrés entre autre. Le seul report des informations du Résumé des Caractéristiques du Produit ne sera pas considéré comme suffisant pour la présentation

Les thèmes proposés sont les suivants : une séance explicative sera assurée par S. Baklouti / P. Gandia avant le démarrage de l'UE

- Les génériques en officine (P.Gandia) : 1h30 TD
- Interactions médicamenteuses : approche homéopathique (N. Fabre) : 1h TD
- Pharmacovigilance (A. Roussin) : 2h TD
- Chimiothérapie anticancéreuse (F. Le Louedec) : 2h TD
- Médicaments pédiatriques (A. Roussin) : 2h TD
- Médicaments aux effets opposés (A. Roussin) : 2h TD
- Les traitements de la contraception (S. Tellez) : 2h TD
- Vieillesse cérébrale et mémoire (S Tellez) : 2h TD
- Pré et probiotiques à l'officine/Conseils associés (D. Ghedin) : 2h TD
- Approvisionnement/référencement des médicaments homéopathiques (N. Fabre) : 2h TP
- Composition d'une trousse médicamenteuse lors d'un voyage (A. Roussin) : 2h TP
- Conseils à la dispensation des antibiotiques (S. Baklouti + 1 Officinal): 2h TP
- Sujet insuffisant rénal et sujet dialysé (S. Baklouti + 1 Officinal): 2h TP
- Médicaments de la Ménopause (S. Baklouti + 1 Officinal): 2h TP
- Médicaments et grossesse (approche allopathique et homéopathique 1,5h CM (S. Baklouti + N. Fabre) + 1h TP (S. Baklouti + N. Fabre)
- Médicaments et allaitement (approche allopathique et approche homéopathique 1,5h CM (S. Baklouti + N. Fabre) + 1h TP (S. Baklouti + N. Fabre)
- Médicaments du sommeil et du stress (approche allopathique et homéopathique) 1,5h CM (N. Fabre – S. Tellez) + 1h TP (N. Fabre – S. Tellez)
- Heure de prise des médicaments (S. Baklouti + 1 Officinal): 2h TP
- Médicaments photosensibilisants (S. Baklouti + 1 Officinal): 2h TP
- Correction des QCM mis à disposition sur Moodle (S. Baklouti): 1,5h CM

### **III. Emettre et valider une opinion pharmaceutique (Damien Ghédin) : 3h TD**

Des mises en situation au sein de l'Officine Témoin seront proposées, à l'aide d'une vingtaine d'ordonnances actualisées chaque année. La promotion sera subdivisée en groupes de 10 à 15 étudiants.

### **IV. Savoir proposer et échanger avec le prescripteur en vue d'une alternative thérapeutique et/ou une adaptation posologique (B. Sallerin, F. Puisset, Ph. Cestac, L. Rouch) : 4 h CM**

### **V. Soins pharmaceutiques : automédication, auto-prescription, médicaments de prescription facultative, conseils**

Nous nous proposons de dégager dans les items traités environ 10 à 15 items précis qui seront donnés aux étudiants au début de cette UE. Chaque groupe d'étudiants (2/groupe) (travail personnel estimé à 4-5h) sera chargé de rédiger une fiche conseil synthétique selon le déroulement de l'entretien à l'officine avec le patient et selon un schéma identique :

- ✓ Plainte
- ✓ Questions à poser (en y incluant les réponses attendues permettant de différencier les états pathologiques)
- ✓ Eléments-clés devant conduire à proposer une prise en charge médicalisée (avec notions ou non d'urgence)
- ✓ Traitements à l'officine et conseils associés.

Une fiche modèle sera rédigée C. Muller et présentée aux étudiants. Chaque groupe d'étudiants devra rendre sa fiche aux enseignants responsables une semaine avant la fin de l'UE (retour en .ppt par courrier électronique). Ces fiches, après évaluation par les enseignants, seront présentées et critiquées au cours des TD interactifs (Cf Mise en situation pratique).

### **VI. Test de Diagnostic Rapide à l'Officine : 1h TP (S BAKLOUTI)**

- ✓ Contexte de mise en place du TDR à l'Officine
- ✓ Description et réalisation du TDR et son interprétation
- ✓ Présentation du support pédagogique « AnginET » associé au TDR
- ✓ Modalités de prise en charge du patient en fonction du résultat
  - résultat positif : courrier adressé au clinicien
  - résultat négatif : traitement symptomatique et conseils
- ✓ Formation de l'équipe officinale au TDR

## **VII. Conseil à l'officine en pathologie humaine (25 h CM)**

**Enseignants : A. Le Naour, C. Muller, C. Roques + intervenants extérieurs [médecins, pharmaciens d'officine]**

### **a- Situations pathologiques, orientation du patient et délivrance éventuelle**

*Pour les pathologies principales, ce conseil sera orienté du point de vue de l'allopathie, mais aussi de l'homéopathie sous la forme d'interventions ciblées.*

#### **Signes généraux (2h30 CM):**

- ✓ asthénie, anorexie, amaigrissement (1h)
- ✓ fièvre (1h30)

#### **Petite traumatologie : contusions, plaies et brûlures, antiseptiques (3h CM)**

#### **Lombalgies, Cervicalgies, douleurs articulaires chroniques (2h CM)**

#### **Ophtalmologie (2h CM)**

- ✓ Œil rouge, œil larmoyant, corps étranger, pathologies de la paupière, allergies
- ✓ Participation d'un médecin ophtalmologiste pour l'aide à l'orientation diagnostique et la délivrance éventuelle

#### **Gastro-entérologie (8h30 CM)**

- ✓ Vomissements, gastralgies, reflux gastro-oesophagien (2h)
- ✓ Constipation, Troubles Fonctionnels intestinaux (2h30)
- ✓ Diarrhées Aiguës (1h)
- ✓ Pathologies de l'anus et du rectum (prurit anal, hémorroïdes, autres) (3h)
- ✓ Participation d'un médecin gastro-entérologue pour l'aide à l'orientation diagnostique et la délivrance éventuelle

#### **ORL, Pneumologie (5h CM)**

- ✓ Pathologies hivernales (rhinites infectieuses, angines, syndrome pseudo-grippal, grippe), toux (2h)
- ✓ Manifestations respiratoires allergiques, rhinite allergique (2h)
- ✓ Pathologies de l'oreille (1h)
- ✓ Participation d'un médecin ORL pour l'aide à l'orientation diagnostique et la délivrance éventuelle

#### **b. Pathologies courantes en pédiatrie (2h CM)**

## **VIII. Cas de comptoir et présentation des fiches par les étudiants (ED interactif) 6 h de TD (3 x 2h de TD) + 3h TP**

Cette partie sera réalisée sous forme de TD et de TP. La présence des étudiants aux TP est obligatoire. L'ensemble des maladies présentées fera l'objet d'une simulation de CAT, à partir de questions simples, rapportées de l'officine. Au cours de ces ED, à la fin de chaque cas, les étudiants présenteront les fiches préparées en groupe de 2 (2 étudiants de chaque groupe ayant préparé les fiches seront présents dans chaque demi-série).

Les TP seront sous la forme de mises en situation au sein de l'Officine expérimentale, à l'aide d'une quinzaine de cas cliniques. La promotion sera subdivisée en groupes de 10 à 15 étudiants.

Des notes de contrôle continu seront attribuées suite à la présentation des fiches conseils et lors de la simulation à l'officine expérimentale

**Semestre 10 (S10)**  
**Parcours Industrie - Recherche**

<b>UE 10.2 ANGLAIS</b>				
<b>Responsable :</b> S. Denève		<b>Enseignants :</b> Département Langues et Gestion		
Parcours Industrie - Recherche	CM : -	TD : <b>20 h</b> (x 6)	TP : -	Total : <b>20 h</b>

**Objectif :**

Préparer les étudiants au TOEIC et à l'entretien d'embauche en anglais, ainsi qu'à d'autres situations professionnelles où ils auront besoin de comprendre l'anglais oral ou écrit et d'interagir dans cette langue. La présence aux séances de travaux dirigés d'anglais est **obligatoire**.

**La note de contrôle continu (CC) est la moyenne d'une note d'écrit (coef 1) et d'une note d'oral (coef 1).**

<b>UE 10.3 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT EN PHARMACOLOGIE</b>				
<b>Responsable :</b> B Guiard		Autres intervenants : Anne Roussin, Peggy Gandia Nicolas Delcourt, +extérieurs fac + industriels du médicament		
Parcours Industrie - Recherche	CM : 32 h	TD : 2 h (x 1)	TP : 26 h	Total : 60 h

**COURS :**

**1) L'expérimentation en recherche pharmacologique : 4 h (B Guiard)**

- L'évolution et l'innovation technologique en recherche pharmacologique.
- La communication scientifique (critères éthiques, financements et conflits d'intérêt)

**2) La recherche pharmacologique préclinique : 16 h (JB Guiard, N. DELCOURT, L. VERRET, P. MERCIER, industriels du médicament)**

- Nouveaux concepts et nouvelles approches dans la recherche et la découverte de médicaments ou candidats médicaments : 4h (B Guiard)
- Identification de bio marqueurs en Oncologie : 2h (N. DELCOURT)
- Expérimentation animale : transgénèse chez la souris : 2h (P. MERCIER)
- Apport de la transgénèse en Neuropharmacologie expérimentale : 2h (L. VERRET)
- Développement préclinique des médicaments : 6h (intervenants industriels : laboratoires Pierre Fabre, Urosphere, ...)

**3) Méthodologies des essais cliniques : 12 h (P. GANDIA)**

- Introduction aux essais thérapeutiques.
- Introduction aux essais thérapeutiques
- Suivi d'une étude clinique menée au Centre d'Investigation Clinique (CHU Purpan). Les étudiants seront accueillis par l'équipe du Dr Claire THALAMAS sur **une matinée (9h-12h)** en binôme, de sorte à ne pas perturber le déroulement de l'étude en cours. Le Doyen de la Faculté des Sciences Pharmaceutiques et les responsables du stage hospitalo-universitaire seront informés par le Pr Peggy GANDIA de la période au cours de laquelle les étudiants devront être libérés pour pouvoir se rendre au CIC. Un courrier signé du Pr GANDIA sera envoyé aux chefs de service de sorte à les prévenir que leur(s) externe(s) sera(ont) absent(s) sur une matinée dans le cadre de cet enseignement.

## TRAVAUX DIRIGES :

- Conception et rédaction d'un protocole d'essai thérapeutique : 2 h (P. GANDIA).  
La présence est obligatoire car ce travail est noté (contrôle continu).

## TRAVAUX PRATIQUES :

- Analyse critique et présentation de publications scientifiques : 26 h (B Guiard, A. ROUSSIN)

<b>Semestre 10 (S10)</b> <b>Parcours Industrie- Sous Parcours Industrie</b>
--

<b>UE 10.3B : PRODUCTION ET VALORISATION INDUSTRIELLES</b>				
Responsables : S Cazalbou S Girod-Fullana	Intervenants : F. Brouillet, S. Cazalbou, S. Girod-Fullana, C. Roques, A. Tourrette, Intervenants extérieurs avec expérience industrielle.			
Sous-parcours Industrie	CM : 35 h	TD : 25 h (x 1)	TP :	Total : 60 h

Effectif étudiants : 12 min – 30 max

### OBJECTIFS de la FORMATION :

Formation des étudiants se destinant à l'industrie du médicament ou du dispositif médical, pour des postes en développement, production ou qualité (assurance et contrôle).

### COURS :

#### Production et valorisation du Médicament :

Les différentes formes galéniques et procédés industriels (16h) : les différentes étapes de fabrication et de conditionnement, les équipements de production industriels associés, les paramètres et points critiques.

Retour d'expérience d'industriels du secteur du développement galénique, de la production industrielle ou de la qualité (retour d'expérience, amélioration continue lean, analyse de risques...) (8h) (Intervenants extérieurs)

#### Production et valorisation du Dispositif Médical (2h) (A. Tourrette + intervenants):

Introduction à l'industrie du DM

La gestion de la production (de la fabrication au conditionnement jusqu'à la valorisation). (Intervenants extérieurs)

#### Assurance et contrôle qualité (3h) (C. Roques) :

Assurance qualité et amélioration continue.

La traçabilité de la production, notion de lot – contrôle qualité

La qualification des équipements et la validation de procédés  
(Participation d'intervenants extérieurs industriels)

#### Initiation à la gestion de projet (6h) (intervenants extérieurs)

## TRAVAUX DIRIGES

Projet tuteuré en petits groupes sur une problématique industrielle en lien avec les formes solides, liquides, semi-solides, dispositifs médicaux (12 h).

Assurance qualité et contrôle qualité (6h) (C. Roques et intervenants extérieurs)

Qualification des équipements et la validation de procédés

Initiation à la gestion de projet (3h) (intervenants extérieurs)

Visite de site (4h)



## Semestre 10 (S10)

### Parcours Internat

#### **UE 10.1 VIEILLISSEMENT ET SYNDROME DE FRAGILITÉ**

Responsables : S. Sixou et <b>L. Rouch</b>	Autres intervenants : V. Douin-Echinard, C. Cool, L. Rouch, F. Puisset, S. Guyonnet, P. Cestac, D. Cussac, S. Sixou, A Pages			
	CM : 11 h	TD : 3 h (x1)	TP : -	Total : 14 h

#### **Contexte - Objectifs**

Cet enseignement a pour objectif de sensibiliser les futurs pharmaciens hospitaliers à la problématique du vieillissement de la population. Connaître les caractéristiques du vieillissement et du syndrome de fragilité, les outils et structures mis en place à l'hôpital, devraient leur permettre de mieux prendre en charge leurs patients âgés. L'objectif d'assurer un vieillissement en bonne santé de la population et leur participation active dans la prévention des pathologies associées au vieillissement, hormis une obligation morale et déontologique, sont retrouvés dans les priorités de santé publique de l'état, des collectivités territoriales et des agences régionales de santé.

#### **COURS : 11 h**

- Epidémiologie, prises en charge sociale et à l'hôpital, notion de réseaux 1h
- Caractéristiques physiologiques du vieillissement (troubles du sommeil, sarcopénie, incontinence, ...) 4h
- Caractéristiques biologiques du vieillissement 1h
- Caractéristiques pharmacologiques du vieillissement 1h
- Syndrome de la fragilité 2h
  - . Définition et détection de la fragilité
  - . Outils (évaluations gérologiques et médicaments inappropriés)
  - . Plate-forme et équipes pluri-disciplinaires
- Prévention - Intervention multi-domaines 2h
  - . Exercice physique
  - . Stimulation cognitive
  - . Nutrition et apports vitaminiques
  - . Plan de prévention de la fragilité

#### **TRAVAUX DIRIGES : 3h (nombre de séries : fx (promotion))**

2 séances de TD :

1. . Caractérisation et critères d'évaluation de la fragilité des personnes âgées (clinique, biologique, environnementaux...), dossier patient d'un sujet fragile.
- . Ordonnances et dossiers patients de sujets âgés avec pathologies.

#### **UE 10.2 QUALITE**

Responsable : <b>S. Chapuy-Regaud</b>	Autres intervenants : B. Julliard-Condat, S. Perriat, C. Rouzeau-Laborde, L. Rouch, M. Marchand, S. Séronie-Vivien			
	CM : 10 h	TD : -	TP : -	Total : 10 h

#### **Contexte - Objectifs**

- Préparation à la prise de fonction d'interne
- Introduction aux normes et aux règles de bonnes pratiques qui encadrent l'assurance qualité en pharmacie hospitalière et au laboratoire d'analyses de biologie médicale.

#### **COURS : 10 h**

##### **I - Assurance qualité en pharmacie hospitalière**

1. Référentiels qualité en pharmacie hospitalière 3h CM
2. Les bonnes pratiques de préparation pour la pharmacie hospitalière 2h CM

##### **II - Assurance qualité en biologie médicale**

1. Le processus analytique et l'organisation du laboratoire d'analyses de biologie médicale 1h CM
2. L'assurance qualité : référentiels, exigences de la démarche de certification 1h30  
CM
3. Contrôles de qualité 1h30  
CM
4. Validation des méthodes 1h CM

<b>UE 10.3 LECTURE CRITIQUE D'ARTICLES DE RECHERCHE CLINIQUE EN BIOLOGIE ET PHARMACOLOGIE EN ANGLAIS</b>				
Responsables : A. Roussin S. Sixou	Intervenants : A. Roussin, S. Chapuy-Regaud, S. Séronie-Vivien, ... enseignants des services concernés Intervenante anglais : V Clark			
	CM : 18h	TD : 18h (anglais)	TP : 0	Total : 36 h

### Contexte - Objectifs

Apprentissage de la méthodologie de la lecture critique d'articles appliqués aux activités hospitalières des internes en pharmacie et maîtrise de l'anglais scientifique. Cet enseignement se caractérisera par :

- . du travail personnel
- . un enseignement d'anglais interactif
- . combiné à un enseignement scientifique interactif qui impliquera des enseignants des trois thématiques suivantes :

Biologie Clinique, Essais cliniques des médicaments et Pharmacoépidémiologie.

### Enseignements : pour chaque étudiant, 6 séances de 6h

#### Déroulement :

Chaque étudiant effectuera 6 LCA selon l'organisation suivante :

Tous les étudiants sont présents à chacune des séances et les LCA sont réalisées par groupes d'étudiants :

#### Première séance : 3h

Lecture et compréhension des articles distribués avec l'aide d'un enseignant d'anglais, communication en anglais

#### Deuxième séance : 3h

Lecture critique par remplissage d'une grille établie par les enseignants (une grille par thème)

Cette deuxième séance se décompose en :

- 1/2h de relecture de l'article par l'étudiant,
- 2,5h de remplissage de la grille, présentation et discussion.

#### Sont prévus, par étudiant :

3 LCA de biologie clinique chaque année (biochimie, bactério-virologie, hématologie ou parasitologie ou immunologie)

1 LCA de biostatistiques, aspects mathématiques

1 LCA sur les essais cliniques des médicaments

1 LCA de pharmaco épidémiologie

<b>UE 10.5 APPROFONDISSEMENT EN INFECTIOLOGIE</b>				
Responsables : C Pasquier A Valentin	Intervenants : A Valentin, C Pasquier, S Bertagnoli, C Roques, N Marty, C Segons, M Grare, D Dubois, K Sauné, S Cassaing, J Fillaux, G Etienne, D Vilette, A Berry, F Abravanel, A Bousquet-Melou			
	CM : 30h	TD :	TP : -	Total : 30h

**Objectifs :** faire le point des connaissances actuelles sur une grande thématique d'actualité en infectiologie (bactériologie, parasitologie, virologie) lors d'une même séance grâce aux interventions d'hospitaliers, de vétérinaires et de chercheurs toulousains. Douze sujets sont abordés.

Ces enseignements sont des compléments ou des approfondissements de ceux de la formation commune de base dispensés en infectiologie au M1S1.

Les cours ont lieu les mardis et/ou les jeudis soirs de 19h à 21h30 sur la Faculté au cours du second semestre.

Les supports de cours sont disponibles sur Moodle.

- Infections maternelles et fœtales 2,5 h
- Biofilm et adhésion bactériennes 2,5 h
- Infections nosocomiales 2,5 h
- Tuberculose 2,5 h
- Concept d'émergence d'un pathogène 2,5 h
- La variabilité, une stratégie virale 2,5 h

- Les infections à prions 2,5 h
- Mécanismes de résistance aux anti-parasitaires et anti-mycosiques 2,5 h
- Paludisme 2,5 h
- Résistance aux antiviraux 2,5 h
- Résistance aux antibactériens 2,5 h
- Zoonoses 2,5 h

<b>UE SERVICE SANITAIRE EN SANTE</b>				
<b>Responsables :</b> Charlotte Rouzaud-Laborde Philippe Cestac		<b>Intervenants :</b> enseignants de la Faculté et professionnels		
<b>6 ECTS</b>	CM : 12h	TD : 16h	Travail Personnel : 50 h	Total : 78h

Décret du [12/06/2018](#) et arrêté du [13/06/2018](#)

Le service sanitaire comporte 2 parties:

Partie Théorique : Les connaissances et compétences nécessaires à la prévention primaire (prévention, risque et facteurs de risque, communication, santé publique) sont enseignées, en plus des enseignements de la formation commune de base, lors d'une semaine commune au corps de santé sur les thématiques suivantes notamment :

- santé sexuelle
- activité physique adaptée
- alimentation
- addiction
- Hygiène bucco dentaire
- Vaccination
- Santé environnementale
- Risque suicidaire

Les intervenants sont rattachés aux facultés de Médecines, Odontologie, Pharmacie, Ecole de sage-femme, IFMK et IFSI-premfs.

Ces enseignements ont lieu du 04 au [08 octobre 2021](#) (banalisation des stages hospitaliers et cours sur la Faculté).

La présence aux enseignements est obligatoire (émargement)

Validation par QCM (sur tablette si possible) le dernier jour de la semaine (commun avec médecine), session de rattrapage en [janvier 2022](#).

Partie Pratique : une partie pratique sous la responsabilité d'un tuteur, consiste à préparer une action de prévention, la réaliser, puis faire une évaluation et un retour d'expérience.

Ces actions seront validées par l'évaluation du public ayant reçu l'information de prévention, le référent de proximité de l'établissement partenaire et le tuteur.

1) Evaluation sur feuille de coche à la fin de la semaine de séminaire d'enseignement du SSES sous forme de 20 QI /20 minutes portant sur les cours indifférenciés, correspondant à 5/20 de la note d'UE. 25%

2) Note de groupe correspondant à la préparation à l'intervention, à l'intervention proprement-dite et au débriefing de l'intervention correspondant à 15/20 de la note de l'UE.75%

## **La réalisation de la partie pratique est obligatoire pour 2021-2022**

*Il est à noter que les connaissances et compétences nécessaires à la prévention primaire (prévention, risque et facteurs de risque, communication, santé publique) sont enseignées dans le cadre de certaines UE obligatoires des études de Pharmacie (total de 110h).*

### **•DFG3**

- UE 5.8 Systèmes de santé et santé publique (20h)
- UE 5.4 ECI métabolismes et nutrition (nutrition 10h)
- UE 5.5 & 6.4 Cardiovasculaire, rénal, pulmonaire et hémostase (prévention 1h)
- UE 5.7 Prescription, dispensation et administration du médicament (éducation thérapeutique 3h)
- ECI 6.2 Endocrinologie (Contraceptifs/contragestifs 9h)
- UE 6.8 OPAC (travail personnel)

### **•DFA1**

- UE 7.1 Affections cancéreuses (prévention 1h)
- UE 7.2 Dermatologie Rhumatologie Ophtalmologie (prévention 1h)
- UE 7.3 Maladies infectieuses Hygiène (IST 2h)
- UE 7.4 Affections hématologiques et immunologiques (réponse immune et vaccination 8h)
- 8.1 Maladies infectieuses (prévention, vaccination 8h)
- 8.3 Education thérapeutique (37 h)
- 8.4 Protection sociale et économie de la santé (sécurité sanitaire et protection sociale 7h)
- 8.5 Evaluation de la balance bénéfice / risque (addictologie 4h)

## **UE EN LIBRE CHOIX ACCESSIBLES EN DFASP 2**

Pour le parcours internat, l'UE en libre choix des DFA2 S9 est intégrée au parcours et n'est pas accessible aux étudiants des autres parcours. Dans ce parcours, les choix des UE optionnelles sont libres uniquement en DFA1 S8. Les UE en libre choix ne sont ouvertes que s'il y a au moins 12 étudiants inscrits.

Une même UE en libre choix ne pourra être validée qu'une seule fois au cours du DFGSP.

Évaluées en session unique avec un rattrapage des notes inférieures à 10/20 les UEs optionnelles se valident avec une moyenne > ou = 10/20 sans compensation.

Les UE de M1 donnent l'équivalence de 2 UE en libre choix (soit 6 ECTS).

UE proposées par le département des sciences pharmaceutiques accessibles en DFASP								
CNU	CODE APOGEE	UE	Nombre d'inscrits / parcours	Semestre	Volumes horaires			
					CM	TD	TP	Total
<b>HDFA23IP Parcours internat</b>								
87	HMSTE9AM	UE obligatoire Internat (intégrée aux enseignements du parcours internat)	Internat	S9	-	-	-	-
999	HDFAOPMM	Engagement étudiants	(max 12 au total)	S10	-	-	-	-
87	HDFAOPWM	Biologie et thérapeutique des cancers	(max 40)	S10	30	0	0	30
<b>HDFA22IP Parcours officine</b>								
999	HDFAOPMM	Engagement étudiants	(max 12 au total)	S9	-	-	-	-
81	HDFA2AQM	Conseils et prise en charge du sportif à l'officine	(max 60)	S9	20	10	0	30
86	HDFAOPZM	Matériel médical à l'officine et conseils associés	Officine (max 24)	S10	14	0	15	29
999	HDFAOP1M	UE de réorientation vers Industrie						
999	HDFAOPTM	UE de réorientation vers Internat						
<b>HDFA21OP Parcours industrie-Recherche</b>								
87	HMSAN8NM	Biologie et thérapeutique des cancers	Industrie (max 40)	S10	30	0	0	30
999	HDFAOPMM	Engagement étudiants	(max 12 au total)	S9	-	-	-	-
85		Base de l'assurance qualité	Industrie (max ?)	S9	4	20		24
999	HDFA2AFM	UE projet professionnel obligatoire	Industrie	S10				30
999	HDFAOPSM	UE de réorientation vers Officine						
999	HDFAOPTM	UE de réorientation vers Internat						

Autres UE (contacter l'administration)					
UE d'enseignement libre, réalisée à l'UPS ou dans une autre Université. Si hors UPS, validation soumise à la signature préalable d'un contrat pédagogique entre l'étudiant et la Faculté de Pharmacie	S9 - S10				≥ 30
	Tutorat Toulousain Ue proposée à l'année validation en fin de cycle pour le DFA2				
	UE de M1 proposées (voir MCC et syllabus UE de M1)				

UE ENGAGEMENT ETUDIANT				
Responsable : B. Sallerin P. Verhaeghe	Membres de la commission pédagogiques (Enseignants, pharmaciens, étudiants...)			
	CM : 0 h	TD : 0 h	TP : 0h	Travaux personnels individuels-collectifs : 60 h/ étudiant / semestre

### Objectifs pédagogiques

Développement de compétences personnelles et/ou professionnelles dans le cadre d'une fonction élective ou d'une fonction associative bénévole dans la composante, l'université, la COMUE ou national ou ayant un lien avec la profession de pharmacien ou la vie étudiante.

Sont exclus :

- Tutorat de PACES (voir UE investissement Tutorat)
- Pratique sportive (voir UE sport gérée par le SCUAPS)

### Modalités d'accès à cette UE de Choix Libre

Les étudiants désirant une reconnaissance de leur investissement sous forme de cette UE pour leur DFASP2 doivent envoyer au format .pdf une synthèse de 10 pages maximum sur la réalisation du projet (rappel des objectifs, éléments réalisés et non réalisés, compétences acquises ou non, selon le référentiel national\*) auprès **des animateurs de la commission de pédagogie** avant le 1<sup>er</sup> Juillet de leur DFASP1 (S8).

Le projet sera examiné par la Commission Pédagogique qui précisera si le projet permet ou non l'accès à l'UE.

Au maximum 12 étudiants par an pourront accéder à cette UE.

### Modalités de Validation :

Pour validation, les étudiants dont les projets ont été retenus :

- Seront convoqués pour une soutenance orale. La Commission Pédagogique pourra demander des modifications de fond et de forme avant la soutenance orale.
- Présenteront en **novembre** de leur DFASP2 (S9) un bilan de leur projet devant la commission pédagogique en 10 min suivies de 10 min de discussion (support informatique nécessaire). Notation par les enseignants présents.
- Dans le cas où l'étudiant a plusieurs mandats ou activités pouvant présente dans son projet plusieurs

Concernant le parcours Internat, les modalités restent inchangées, mais la note sera comptabilisée en tant qu'UE de Libre Choix en DASP2 S10.

La Commission Pédagogique propose au Doyen la validation de l'UE.

L'UE validée est comptabilisée pour le DFASP2 S9. A défaut, l'étudiant choisit une autre UE choix libre au S9.

\*Bénévolat : reconnaître les compétences, disponibles sur le site du Ministère de l'Education Nationale, Jeunesse et Vie Associative

[http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/Portefeuille\\_compétences\\_2011.pdf](http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/Portefeuille_compétences_2011.pdf)

<b>UE CONSEILS ET PRISE EN CHARGE DU SPORTIF A L'OFFICINE</b>				
Responsable : N Delcourt	Intervenants : M. Vansteelandt, E. Jouanjus, G. Marti, F. Pillard, A. Yroni, N. Delcourt, F. Chadiès, D. Ghedin, A. Senard.			
	CM : 26 h	TD :	TP : 3.5h	Total : 29.5 h

Objectifs pédagogiques :

Aborder les notions nécessaires à la prise en charge des patients sportifs à l'officine, tant du point de vue de la prise en charge des pathologies spécifiques (traumatologie, infections, déshydratation...), que de l'activité de conseils (nutrition, phytothérapies, dopage...). L'enseignement abordera également les nouvelles pratiques de prescription d'activités physiques, ainsi que l'intérêt de la pratique sportive pour les patients atteints de pathologies chroniques (maladies métaboliques, psychiatriques, inflammatoires, cardiovasculaires et respiratoires).

### **COURS MAGISTRAUX (26h) :**

#### **1) Conseil officinal, pathologies du sportif (18h)**

- Métabolisme et nutrition
- Phytothérapie
- Déshydratation – déséquilibres hydro-électrolytiques
- Dopage
- Pathologies du sportif : Rôle du médecin généraliste et du pharmacien d'officine

#### **2) Pratique sportive et pathologies chroniques (8h)**

- Prescription
- Pathologies métaboliques, cardiovasculaires, respiratoires, inflammatoires
- Pathologies psychiatriques

### **TRAVAUX PRATIQUES (3,5h) :**

- Cas de comptoirs et mise en situation
- Tests physiques (Clinique Universitaire du Sport – CHU Purpan)

<b>UE BIOLOGIE ET THERAPEUTIQUE DES CANCERS</b>				
Responsables : B Couderc F Thomas	Autres intervenants : E. Chatelut, F.Puisset, A.Olichon, B. Couderc, S.Seronie-Vivien, F.Thomas, intervenants extérieurs de l'Institut Claudius Regaud: Oncologues, Biologistes, pathologistes, radiothérapeutes, chirurgiens,			
	CM : 30h	TD : 0 h	TP : 0	Total : 30h

### **Objectifs pédagogiques :**

Renforcer les connaissances fondamentales d'oncologie (oncogénèse, développement tumoral, dissémination métastatique) et des notions appliquées (explorations biologiques et moyens thérapeutiques appliqués aux pathologies tumorales). Comprendre la mise en œuvre et les objectifs des explorations moléculaires, cellulaires, animales et cliniques appliquées à la cancérologie).

### **COURS MAGISTRAUX (7.5 h + 5 h + 17,5h)**

#### **I - BIOLOGIE**

- Processus cellulaires et moléculaires de la métastase cancéreuse (1.5h)
- Génétiques des cancers (1,5h)
- Microenvironnement, cellules souches (1.5h)
- Angiogénèse tumorale : mécanisme et régulation (1,5h)
- Facteurs de régulation du cycle cellulaire. Rôle en tant que cibles thérapeutiques (1,5h)

#### **II - CLINIQUE**

- Biologie clinique : Perturbations biochimiques et hématologiques en cancérologie (1,5h)
- Analyse moléculaire et protéomique des tumeurs en pratique clinique (1,5h)
- Analyses d'anatomo-pathologies : place dans le diagnostic et la mise en place du traitement (2h)

#### **III - THERAPEUTIQUE**

- Chirurgie des affections malignes (2h)
- Principe de la radiothérapie (1h) + Visite secteur Radiothérapie de l'ICR
- Eléments de radiobiologie : résistance cellulaire aux radiations ionisantes (1h)
- Immunothérapies des cancers (1,5h)
- Thérapie cellulaire et génique – virus oncolytiques (1,5 h)
- Pharmacogénomique : applications en oncologie (1.5h)
- Pharmacocinétique : applications en oncologie (1h)
- Description et prise en charge des principales toxicités des traitements anticancéreux (1.5h)
- Aspects pharmaceutiques des chimiothérapies : reconstitution centralisée, stabilité des médicaments, matériels spécifiques (2.5h) + Visite Pharmacie de l'Institut Claudius Regaud
- thérapeutiques ciblées (1,5h)
- Synthèse de la prise en charge pluridisciplinaire des traitements anticancéreux : exemples de tumeurs solides et hématologiques (2.5h)



UE BASES de L'ASSURANCE QUALITE		
<b>Volume horaire</b>	Cours : 4H TD: 20H	<b>Semestre : 9</b>
<b>Nombre d'ECTS</b>	3 ECTS	
<b>Equipe pédagogique</b>	<b>Responsable UE :</b> C. Arellano <b>Equipe pédagogique :</b> C. Arellano,... autres enseignants ? Intervenants extérieurs ?	

**Objectif de l'UE :** *Objectif*: donner des notions de bases de l'Assurance qualité (outils, résolution de problèmes, qualité totale...) et leur application sur le terrain.

**Contenu de l'UE :** **Cours (4 H)** : Notion d'assurance qualité (définitions), documentation, approche processus, indicateurs, ....

**TD**

**(10H)** : Approche pédagogie pour aborder la qualité globale (serious game PREMIUM)

Thèmes abordés : Qualité totale, ISO9001, Relation client-fournisseur, Métrologie, Plan d'amélioration, Démarche processus, 5S, Standards, Voix du client, PDCA, Ergonomie, Auto-contrôle, Indicateurs, Résolution de problèmes, Fabricabilité, Maîtrise des processus, Coûts de la non qualité, AMDEC, Équipe autonome, Management visuel, Zéro-défaut, Kaizen, Motivation, Poka-Yoke

**(4H)** : Restitution / Exposé relatifs aux thèmes abordés dans le jeu

**(6H)** : Applications : mise en œuvre de mise en œuvre d'outils de la qualité dans la démarche générale de résolution de problèmes. (partie KAISEN de Puissance 7)

*Concepts abordés* : outils de la qualité (QQOQCP, Relevés, Graphiques, Pareto, Causes-effet, Brainstorming, Matrice), les différentes étapes de résolution de problèmes, rédaction de documents, travail en équipe.

**Evaluation** 70% Contrôle continu, 30% CT

**Pré-requis** aucun

**Mots-clefs** Assurance qualité, résolution de problèmes, outils qualité, processus

**FTLV (O/N)** non

**Compétences** Comprendre la notion de qualité totale, connaître l'approche processus  
Etre capable de déployer les outils de bases utilisés en Assurance Qualité.  
Etre acteur d'une démarche d'Assurance Qualité.

**Bloc de compétences** *Mise au point, réalisation et validation des méthodes et procédures de contrôle qualité et d'assurance qualité*

Mutualisation : UE Opt DFA1 ou DFA2 Pharmacie ?

<b>UE EVALUATION MEDICO-ECONOMIQUE APPLIQUEE AUX MEDICAMENTS ET AUX DISPOSITIFS MEDICAUX</b>				
Responsables : B Juillard-Condat	Intervenants : B Juillard-Condat. A Dinthillac			
	CM : 30 h	TD :	TP :	Total : 30 h

#### Objectif pédagogique

- comprendre la méthodologie des évaluations médico-économiques et les modalités d'évaluation d'un ratio coût efficacité différentiel
- savoir interpréter les résultats d'une évaluation médico-économique
- connaître les modalités d'utilisation des évaluations médico-économiques en France

#### Contexte

L'évaluation médico-économique des produits de santé a pour objectif d'apporter une aide à la décision à destination des décideurs institutionnels, industriels et hospitaliers, dans un contexte de contrainte économique croissante.

Depuis 2012, l'évaluation médico-économique de certains médicaments et dispositifs médicaux a été rendue obligatoire. La mise en œuvre de ce type d'étude est à la charge des industriels ; elles sont ensuite analysées et utilisées par des agences nationales (HAS et CEPS). Il est donc particulièrement important de former les futurs industriels, mais aussi les futurs experts des agences nationales, à la réalisation et l'interprétation des évaluations médico-économiques.

Cette UE optionnelle constitue un approfondissement des connaissances de base délivrées en DFASP1 (UE Protection sociale) et en DFASP2 (UE RDEC2).

#### Contenu de l'enseignement

- **Introduction / rappel : cadre règlementaire de l'évaluation médico-économique des produits de santé en France (2h) :**
  - Quels sont les produits de santé concernés ?
  - Quel est le rôle de chaque acteur : HAS, CEPS, Industriels ?
- **Partie 1 : aspects méthodologiques spécifiques aux évaluations médico-économiques (18h)**

Ce module est structuré autour de l'analyse d'exemples d'évaluations médico-économiques, qui permettront d'aborder de façon illustrée l'ensemble des concepts suivants :

- Méthodologie de l'analyse d'impact budgétaire (2h)
- Méthodologie des analyses pharmaco-économiques : minimisation de coût, coût efficacité, coût utilité, coût bénéfice (6h)
- Source de données pour l'évaluation médico-économique :
  - Bases de données médico-administratives : PMSI, SNIIRAM (2h)
  - Essais cliniques
- Modalités d'évaluation des coûts (1h)
- Modalités d'évaluation du résultat : survie, qualité de vie (2h)
- Modèles d'aide à la décision : conception et enjeux (3h)
- Analyses de sensibilité (1h)
- Recommandations de bonnes pratiques : HAS, CES, CHEERS...(1h)

- **Partie 2 : utilisation des évaluations médico-économique dans l'aide à la décision (10h)**

L'objectif de ce module est de montrer comment les évaluations médico économiques sont utilisées comme outil d'aide à la décision publique en France.

Il s'agit de reprendre les exemples d'évaluations médico-économiques détaillées sur le plan méthodologique dans la première partie de l'UE, pour envisager dans cette deuxième partie leurs utilisations en tant qu'outil d'aide à la décision :

- au niveau d'un établissement de santé
  - exemple d'analyse d'impact budgétaire (2h)
  - exemple d'une évaluation médico économique sur le fer injectable : quelle présentation choisir pour quels patients ? (2h)

- exemple d'utilisation d'un outil d'aide à la décision multicritère pour le référencement des dispositifs médicaux (2h)
- au niveau de la HAS et du CEPS
  - Analyse d'avis d'efficacité publiés par la HAS (2h)
  - Conséquences en termes de prix (2h)
    - Comment déduire un prix à partir d'un ratio coût efficacité différentiel et d'un seuil d'efficacité ?
    - Comment expliquer les éventuelles différences avec le prix publié au JO ?

<b>UE OBLIGATOIRE PROJET PROFESSIONNEL (PARCOURS INDUSTRIE)</b>				
<b>Responsable :</b> C. Arellano	<b>Intervenants :</b>			
DFA2 S10	CM : h	TD : h	TP : h	Total : 30 H

Le projet professionnel vise à évaluer les compétences et connaissances acquises dans le cadre d'une application industrielle ou de recherche. Celle-ci pourra être effectuée dans les différents domaines d'activité proposés dans des Industries de santé (et apparentées), à l'hôpital ou dans un laboratoire de recherche publique au cours d'un stage d'application obligatoire de 4 mois (au choix de l'étudiant en relation avec son projet professionnel).

Les principales missions effectuées au cours du stage d'application feront l'objet d'une présentation orale d'une durée de 20 minutes dont 10 minutes de présentation + 10 minutes de questions, devant un jury composé de 2 enseignants de la faculté.

Une note de 10/20 sera exigée pour validation.

Au-dessous de la moyenne, le jury demandera à l'étudiant de refaire une présentation orale.

<b>UE MATERIEL MEDICAL A L'OFFICINE ET CONSEILS ASSOCIES</b>				
<b>Responsable :</b> A.Tourrette	<b>Autres intervenants :</b> D.Cussac, S. Cazalbou, A.Tourrette, intervenants extérieurs			
	CM : 14h	TD : 0h	TP : 15h	Total : 29h

Cette UE concerne la présentation du matériel médical pouvant être délivré par les Pharmaciens. Chaque séance de TP est conçue comme une séance de démonstration et d'étude du matériel médical avec *des conseils sur les précautions d'emploi, sur les règles de bon usage et d'hygiène, sur les règles de délivrance (location/vente) et sur la prise en charge*. Il est prévu également une visite de grossiste spécialiste du matériel médical. Seront également traités d'autres dispositifs médicaux comme ceux dédiés à la prise en charge des plaies ou l'auto surveillance des paramètres respiratoires et cardio-vasculaires.

PROGRAMME	COURS	TP
<b>Le matériel médical et la pharmacie : un secteur en développement, une pratique à part entière</b> Déontologie et pratique Les domaines d'application ; Les compétences requises; témoignages	3h	
<b>Équipements de la chambre du malade:</b> (visite grossiste) Les aides techniques au transfert, à l'habillage, à la toilette	1h	2h
<b>Le matériel anti escarre</b> Les plaies chroniques et les escarres: prévention et soins	1h	1h
<b>Le matériel d'automesure</b> Autosurveillance des paramètres respiratoires Autosurveillance des paramètres cardiovasculaires Autosurveillance glycémique	2h	1h
<b>Le matériel Santé/Bien être :</b> Electrostimulation Le matériel de périnatalité (tire lait, pèse bébé, pipi-stop)	1h	2h

Contraception, test d'ovulation, test de grossesse Hygiène féminine		
<b>Mesures associées à la prise en charge des plaies</b> Conseils du pharmacien dans la délivrance du traitement (cas pratiques) Le pharmacien face à l'urgence : conduite à tenir face aux différentes plaies (brûlures, morsures, griffures, plaies graves...)	2h	2h
<b>Autotest HIV</b> Formation sur l'autotest et conseils associés pour le patient	1h	
<b>Le matériel d'assistance respiratoire</b> Oxygénothérapie : Indications et <u>matériels à l'officine</u> Aspiration trachéale Aérosolthérapie : Indications et <u>matériels à l'officine</u> Bonnes pratiques de dispensation d'oxygène (BPDO) : rôle du pharmacien et ses obligations	2h	4h
<b>L'hygiène bucco-dentaire</b> Les brosses à dents, brossettes, fils dentaires, et bains de bouches	1h	1h
<b>Conseils associés à la vente/location d'un matériel médical</b> - Mise en situation (jeu de rôle)		2h

## UE : Tutorat Toulousain des Etudiant.e.s en Pharmacie

\* L'UE TTEP n'inclut pas la branche Ronéo (Chargé de mission Ronéo, Équipe de Relecteurs, Preneurs de notes).

### 1. DESCRIPTION

<b>Position dans le cursus : S7 et S8 de la DFA1 ou S9 et 10 de la DFA2</b>		
<b>Nombre d'ECTS</b>	<b>3</b>	<b>Volume horaire total/étudiant : 30 h</b>
Réalisation de supports et/ou projets au sein du tutorat	22 h	
Animation de séance lors de la pré-rentree	6 h	
Animation de séance de tutorat (soutien) vis à vis des étudiant.e.s de deuxième année	2 h	

### 2. ORGANISATION

#### Responsables

- Président du TTEP : Paul SONGUE ([presidence@tutorat-ttep.org](mailto:presidence@tutorat-ttep.org))
- Secrétaire du TTEP : Cécile Riandet ([secretariat@tutorat-ttep.org](mailto:secretariat@tutorat-ttep.org))
- Enseignant responsable: Sophie Séronie-Vivien ([sophie.seronie-vivien@univ-tlse3.fr](mailto:sophie.seronie-vivien@univ-tlse3.fr))

## Site internet

- [www.tutorat-ttep.org](http://www.tutorat-ttep.org)

## Équipe pédagogique\*

\* L'identité des membres du bureau est susceptible d'être modifiée chaque année

Responsable.s OPEP	Membre du bureau	Orientation et Promotion des Études Pharmaceutiques
Responsable.s Pédagogie	Membre du bureau	Création de projets pédagogiques
Responsable Annales	Membre du bureau	Correction et compilation des annales
Membres évaluateurs	Ancien membres du bureau	Évaluation des membres du bureau

### 3. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

Les objectifs de cette UE et plus globalement du tutorat sont les suivants :

- Aider les étudiant.e.s dans leur **formation** et l'**accomplissement de leurs études**, dès la deuxième année de du Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques et jusqu'à l'obtention de leur Diplôme
- Participer à l'**orientation** des étudiants au sein des études pharmaceutiques, ainsi qu'à la **promotion** de ces études.
- Favoriser le **soutien** et la **solidarité** en pairs.
- Aider les étudiant.e.s à être **acteurs de leur formation**.

Ainsi, l'objectif de cette UE est de proposer un soutien et une aide en collaboration avec le corps enseignant, aux étudiants de pharmacie se trouvant dans la promotion DFGSP3 et DFASP1 à travers le rôle de tuteur, chargés de mission ou membres du bureau. Les supports et les projets seront au préalable soumis à la validation des enseignants concernés.

### 4. CONDITIONS D'ACCÈS ET RESTRICTIONS

L'UE est restreinte à 25 tuteurs étudiants en DFASP1 et DFASP2.

Il n'y a pas de quota pour les étudiants de DFASP1 et DFASP2 souhaitant être membres de bureau ou chargés de mission au sein du Tutorat Toulousain des Étudiant.e.s en Pharmacie.

L'étudiant.e devra au préalable envoyer une lettre de motivation à l'adresse mail suivante : [secretariat@tutorat-ttep.org](mailto:secretariat@tutorat-ttep.org).

L'étudiant devra être impérativement présent aux séances de formation. L'étudiant participant à cette UE ne pourra pas présenter son travail fourni au TTEP dans le cadre de l'UE engagement associatif. On ne peut présenter l'UE qu'une seule fois dans son parcours universitaire.

### 5. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit :

Si l'étudiant.e est un tuteur.trice ou un.e chargé.e de mission :

- Être capable de réaliser une séance de soutien avec un contenu pertinent et de qualité en binôme sur une matière de DFGSP3 pour les étudiant.e.s de DFGSP3
- Être capable d'animer une séance de cours en pré-rentrée à visée des étudiant.e.s de DFGSP3
- Transmettre et synthétiser ses connaissances acquises pour proposer un contenu pertinent et de qualité.
- Acquérir une capacité de communication et de coopération entre étudiants mais également avec les professeurs.
- Acquérir une méthode d'organisation
- Être présent aux événements du tutorat
- Être ponctuel

Si l'étudiant.e est membre du bureau :

- Etre capable d'assurer les missions de poste pour lequel il a été élu
- Capacité d'encadrement d'évènements
- Capacité d'encadrement de tuteurs, chargé de missions ou de d'autres membres du bureau
- Acquérir une capacité de communication et de coopération entre étudiants mais également avec les professeurs
- Acquérir une méthode d'organisation
- Etre présent aux évènements du tutorat
- Etre ponctuel

6. PROGRAMME \* *le programme est susceptible d'être modifié selon l'évolution des actions de l'association (liste non exhaustive)*

En tant que tuteur.trice ou chargé.e de mission participation (si tuteurs) aux évènements suivants :

- Pré-rentree\*
- Séance de tutorat (séance de soutien)\*
- Présence aux assemblées générales du TTEP

\* *La présence des chargés de mission à ces évènements n'est pas incluse dans la grille de notation.*

<b>Tuteur.trice Annales</b>	<b>Tuteur.trice Pédagogie</b>	<b>Tuteur.trice Orientation et Promotion des Études Pharmaceutiques</b>
Réaliser les corrections détaillées des annales manquantes Contrôle et mise à jour des erratas Récupération de sujet (Master/UEO) Correction optionnelle des sujets UEO/Master	Réalisation de supports pédagogiques. Ex : <ul style="list-style-type: none"><li>● Flashcards</li><li>● Fiches de révisions</li><li>● Vidéos</li><li>● Publications et story instagram</li><li>● Carte mentale (mindmap)</li><li>● Etc.</li></ul> Implication dans des projets pédagogiques. Ex : <ul style="list-style-type: none"><li>● Escape Game</li><li>● Jeu de société</li><li>● Etc.</li></ul>	Participation à la mise en place du Speed Dating de l'orientation (Intervenant / Présentation du Coursus) Participation aux salons de l'orientation (Studyrama, Infosup) Participation aux visites de lycée Réalisation de support sur l'orientation et la promotion des études en pharmacie (hebdomadaire, publications instagram etc.) Aide à la réalisation du Référentiel OPEP

En tant que membre du bureau :

- encadrement des évènements suivants (liste non exhaustive) :
  - Formations des tuteurs
  - Pré-rentree
  - Speed-dating de l'Orientation
  - Foires aux livres
  - Tournois de CSP
  - Oraux Blancs de Commentaire d'Ordonnance
- Présence :
  - En assemblée générale
  - En conseil pédagogique (de l'UE)
  - En conseil d'administration
  - Lors des évènements internes du bureau
- Assurer les missions propres à son poste

7. MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

	<b>Enseignement théorique</b>	<b>Enseignement pratique</b>
<b>Session 1</b>		<b>CC : 100% : Evaluation continue selon la grille de notation. La notation prend également compte du retour des étudiant.e.s et des professeurs.</b>
<b>Session 2</b>		<u>Pédagogie :</u> Réalisation de 10 story + 10 publications sur la plateforme Instagram (@tutorat_ttep) à but pédagogique pour les étudiants de DFGSP3 et DFASP1 (selon des thèmes imposés dans le respect de la charte graphique)
		<u>Annales :</u> Correction de 2 sujets d'examen entier (relecture, vérification errata si correction préexistante, mise en page, correction)
		<u>OPEP :</u> Réalisation de 10 story + 10 publications sur la plateforme Instagram (@tutorat_ttep) à but informative à propos des études de pharmacie (débouché compris) pour les étudiants de DFGSP3 et DFASP1 (selon des thèmes imposés dans le respect de la charte graphique)
		<u>Membre du bureau (DFASP1-DFASP2) :</u> Réalisation de 2 nouveaux sujets de CSP (correction comprise).



## **MODALITES DE CONTROLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES DU DFA2 2022-2023**

### **I- GENERALITES**

Le diplôme de formation approfondie en Sciences Pharmaceutiques est délivré après la validation de la 1<sup>ère</sup> année (DFA1) et de la 2<sup>ème</sup> année (DFA2), soit 4 semestres.

Des unités d'enseignements (UE) sont à valider. Chaque UE est affectée d'un nombre de crédits, appelé ECTS (*European Credit Transfer System*) et d'un coefficient égal au nombre d'ECTS. Une UE comprend un ou plusieurs enseignements.

Les UE du DFA2 sont réparties sur les 2 semestres constituant le DFASP, à raison de 30 crédits par semestre. La réussite au Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques nécessite la validation de 120 crédits, de l'AFGSU niveau 2, du certificat de synthèse pharmaceutique (CSP), du service sanitaire et la validation des stages (stage d'application du DFA1 et des stages hospitaliers du DFA2).

Pour les étudiants, l'année universitaire débute le jour de la rentrée et se termine à la fin des secondes sessions d'examen. Ils doivent rester disponibles pendant la totalité de cette période sauf pendant les vacances universitaires officielles (cf calendrier).

### **Le DFASP2 est organisé en 2 semestres correspondant au S9 et S10.**

Comportant 54 ECTS.

Le contrôle des aptitudes et des connaissances est organisé par semestre et comprend 2 sessions.

**Une UE est définitivement acquise** dès lors que la moyenne des notes, pondérée par les coefficients des matières (ou enseignements) est supérieure ou égale à 10/20.

**Contrôle continu : Contrôle continu** : Evaluation régulière (note unique -CR- ou multiples -CCC-) sur les créneaux d'enseignements tout au long du semestre avec obtention d'une note finale sur 20 reportée (ou non) en session 2.

**Contrôle terminal** : Examen réalisé en fin de semestre avec convocation des étudiants par affichage suivant le calendrier voté par la faculté.

**Une absence** à une épreuve conduit à l'attribution de la note 0/20 à l'épreuve.

**La capitalisation** traduit le fait que des semestres ou des UE validés individuellement, restent acquis quelle que soit la suite du parcours de l'étudiant.

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de cinq inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques. Une de ces deux années d'études ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions.

### **Assiduité aux enseignements :**

La présence aux séances de travaux pratiques, aux enseignements d'anglais, de l'UE Lecture Critique d'Articles – Anglais (UE LCA) et du C2i niveau 2 est **obligatoire**.

## **La session 2**

Les candidats qui n'ont pas validé une ou plusieurs UE d'un semestre, sont autorisés à se présenter à la 2<sup>ème</sup> session des examens.

Pour la session 2, ils conservent au sein d'une même UE, les notes  $\geq$  à 10/20 pour les épreuves terminales (pratiques ou théoriques) et la note obtenue (quel qu'elle soit) à la 1<sup>ère</sup> session aux contrôles continus (sauf mention spécifique dans les MCC).

Si l'examen de session 1 est uniquement en contrôle continu, la note supérieure ou égale à 10/20 sera conservée pour la session 2. Dans le cas contraire, une épreuve théorique (écrit ou oral) sera organisée.

En cas de non validation d'une UE optionnelle une session de rattrapage est organisée. Avant la session de rattrapage les notes des UES optionnelles ne seront accessibles que sur l'intranet. Dans tous les cas le relevé de note des UES optionnelles ne sera édité qu'en fin d'année universitaire.

## **II- MODALITES DE CONTROLE**

Les modalités précises de contrôle des connaissances sont portées à la connaissance des étudiants par le responsable de l'enseignement. Le calendrier des examens est approuvé par le Conseil de Faculté et porté à la connaissance des étudiants par affichage.

### **Correction des QCM :**

Seules 2 modalités de correction des QCM sont appliquées à la Faculté des Sciences Pharmaceutiques :

- Modalité PACES (choix multiples, l'étudiant se prononce sur chaque proposition, compensation entre les QCM) toutes années d'études confondues :

V	+ 0,2 point / proposition
F	- 0,2 point / proposition
-	0 point / proposition
V+F	- 0,2 point / proposition

- Modalité Internat (choix multiples, l'étudiant ne se prononce que sur les propositions vraies) spécifique aux UE de ce parcours :

0 discordant	1 point
1 discordant	0,5 point
2 discordants	0,2 point
>2 discordants	0 point

### **III- MODALITES SPECIFIQUES AUX TP/ TD OBLIGATOIRES :**

La validation d'un enseignement de TP (et des TD d'anglais et de LCA) est conditionnée par l'assiduité à toutes les séances ainsi qu'à la réussite aux examens selon les modalités décrites dans les MCC correspondantes.

#### **1) Etudiants salariés (dans tous les cas les enseignements de la Faculté sont prioritaires)**

En cas d'absence justifiée par un contrat de travail, l'étudiant devra informer l'enseignant responsable au plus vite et au moins une semaine avant le TP concerné, afin d'envisager avec lui un changement de série ponctuel. En cas d'arrangement impossible, le TP reste obligatoire pour la validation du cursus. Ce motif d'absence ne pourra être excusé en aucun cas s'il n'a pas été anticipé.

#### **2) Etudiants inscrits dans d'autres formations**

En cas d'inscriptions multiples dans des filières présentant un recouvrement des enseignements obligatoires, l'étudiant devra informer de cette incompatibilité l'enseignant responsable des TP au plus vite et au moins une semaine avant le TP concerné, afin d'envisager avec lui un changement de série ponctuel. En cas d'arrangement impossible, le TP reste obligatoire pour la validation du cursus. Ce motif d'absence ne pourra être excusé en aucun cas s'il n'a pas été anticipé.

#### **3) Absences non prévues**

En cas de maladie ou cas de force majeure (décès d'un proche,...), l'étudiant devra informer le jour même l'administration et l'enseignant responsable par courriel (à défaut par téléphone). Il dispose de 5 jours pour fournir à l'administration un certificat justificatif (certificat médical, certificat de décès.).

L'étudiant envisagera avec l'enseignant responsable les modalités de rattrapage de l'enseignement qui reste obligatoire.

#### **4) Retard**

L'accès en salle de TP sera systématiquement refusé en cas de retard supérieur à 15 minutes. L'enseignant responsable envisagera avec l'étudiant les modalités de rattrapage de l'enseignement qui reste obligatoire. En cas de contrôle continu sous forme de questions en début de séance, l'étudiant aura la note de 0 aux questions correspondantes.

#### **5) Validation des TP en cas d'impossibilité de rattrapage**

Toute absence non justifiée ou non anticipée dans les situations décrites ci-dessus compromet la validation du TP.

. Pour une ou plusieurs absences non justifiées selon les règles définies ci-dessus, la note de 0 est attribuée au contrôle continu. L'accès au contrôle terminal pratique n'est pas autorisé sauf autorisation explicite et justifiée de l'enseignant responsable. L'administration transmet l'information au jury qui prendra toute décision et se réserve le droit de ne pas valider l'UE concernée.

. Pour une ou plusieurs absence(s) justifiée(s), la note de contrôle continu correspondante sera neutralisée. En cas d'absence prolongée, le jury pourra décider de ne retenir que la note du contrôle terminal pour validation de l'UE.

**6) Le non-respect des règles d'hygiène et de sécurité**, ainsi que du règlement intérieur pourra entraîner une exclusion du TP et par conséquent la note de 0 au contrôle continu ou à l'examen terminal. L'utilisation de tout matériel électronique personnel (ordinateur, tablette, smartphone, téléphone, ...) est strictement interdite pendant les TP. L'enseignant pourra confisquer ce matériel. Pour le respect de tous, l'utilisation des téléphones portables est interdite lors de tout enseignement pratique ou théorique.

## **A. IV- ATTESTATION ET CERTIFICAT**

### **1) AFGSU (attestation de formation aux gestes et soins d'urgence) niveau 2 :**

Cette formation est assurée et validée par le CESU 31 (SAMU). Cette attestation est obligatoire pour valider le diplôme de formation approfondie en Sciences Pharmaceutiques. En cas d'ajournement en DFA1, elle doit être repassée et validée en DFA2 aux frais de l'étudiant (tarif 2016 : **336 euros**).

### **2) C2i (certificat informatique et internet) Niveau 2 « métiers de la santé » :**

La Faculté met à disposition des enseignements en ligne (plateforme Moodle) et organise des enseignements en présentiel dans le cadre d'une UE en libre choix. Une session de certification sera organisée par an. Le jury du C2i niveau 2 « Métiers de la santé » se réunira une fois par an.

### **3) Certificat de Synthèse Pharmaceutique (CSP)**

Le CSP est obligatoire pour valider le DFASP.

#### **Organisation :**

Programme : les sujets porteront sur l'ensemble du cursus, mais majoritairement sur les enseignements des ECI. Evaluation des compétences acquises en formation commune.

Epreuve : dossier avec une ou plusieurs prescriptions, portant sur la totalité du programme défini (30 min de préparation sans notes personnelles, mais avec 1 « Dorosz » (mis à disposition) + questions libres sur le sujet.

Présentation à l'oral du sujet : 30 mn.

#### **Validation :**

Validation du CSP par une note supérieure ou égale à 10/20.

## **A. V- DISPOSITIONS PARTICULIERES POUR LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ET LES ETUDIANTS SALARIES**

Les étudiants titulaires d'un contrat attestant leur qualité de sportif de haut niveau peuvent bénéficier d'aménagement d'emplois du temps pour les cours, TD, TP et pour les Modalités de contrôle des connaissances et des compétences, en accord avec les enseignants.

Les étudiants salariés justifiant d'un emploi peuvent bénéficier d'aménagement d'emplois du temps pour les cours, TD, TP, en accord avec les enseignants. Les enseignements de la Faculté restent prioritaires.

## **A. VI- PROGRESSION DANS LE DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES**

Tout étudiant ayant validé les deux semestres du DFA1 est autorisé à s'inscrire administrativement au DFA2. Une dette d'une UE maximum sur l'année est tolérée pour le passage en DFA2.

Un changement de parcours en cours de DFA1 avant le début des enseignements de parcours est possible par dérogation.

Un changement de parcours entre le DFA1 et le DFA2 est possible par dérogation et impose la validation de l'UE de réorientation du nouveau parcours au S10.

Aucune dette d'UE n'est tolérée pour l'inscription en 3<sup>ème</sup> cycle (du DFASP au 3<sup>ème</sup> cycle).

Le DFASP doit être validé au maximum en 5 années.

## **IX- UE « STAGE FACULTATIF »**

Cette U.E correspond à un stage *facultatif* ayant pour objectif la découverte ou l'approfondissement du milieu professionnel pharmaceutique et de ses activités.

Elle est d'une durée de quinze jours à six mois. Ce stage n'est pas autorisé dans le cas où la période de réalisation interfère avec des enseignements et des examens. Il fait l'objet d'une simple validation (voir ci-dessous) et est accessible sur la totalité du cursus de pharmacie mais ne valide pas d'ECTS.

Ce stage peut s'effectuer dans une officine, chez un répartiteur, dans le secteur de la biologie privée, dans le secteur des industries de santé, des laboratoires de recherche publics, d'établissements de santé publics...

L'étudiant recherche lui-même son stage. L'entité recevant le stagiaire doit désigner un maître de stage. Un enseignant de la faculté de Pharmacie est le correspondant de l'étudiant et de l'entité. Cet enseignant tuteur doit préalablement définir le sujet du stage et sa durée, en concertation avec le maître de stage, dans le respect et en adéquation avec les objectifs de cette U.E. et de **la réglementation en matière de stage.**

Une convention est signée par les parties concernées avant le début du stage. Cette convention est à retirer et à remettre signée auprès du secrétariat de l'année d'étude à laquelle l'étudiant est inscrit.

Validation :

- note de stage, attribuée par le maître de stage (coefficient 1)
- note de l'enseignant tuteur au rapport de stage rédigé par l'étudiant (coefficient 1)

## **VII- MODALITES SPECIFIQUES AU DFA2**

### **1) Validation sans compensation des UE**

Chaque Unité d'enseignement du DFA2, y compris la validation des UE optionnelles, se valide par une moyenne égale ou supérieure à 10/20.

### **2) Stages hospitaliers du DFA2**

Périodes des stages hospitaliers :

- 1<sup>er</sup> stage : mi-septembre à décembre
- 2<sup>ème</sup> stage : janvier à mars
- 3<sup>ème</sup> stage : avril à juin
- 4<sup>ème</sup> stage : juillet à fin août

Modalités des choix : tirage au sort au sein de chaque parcours du premier étudiant qui effectue son choix, puis choix par ordre alphabétique et par parcours à partir de cet étudiant. Le choix du 2<sup>ème</sup> stage débute par l'étudiant qui a choisi en dernier au premier stage puis choix en remontant l'ordre alphabétique. Pour le 3<sup>ème</sup> stage début des choix par l'étudiant qui a choisi en milieu de liste lors du premier choix puis choix par ordre alphabétique. Pour le 4<sup>ème</sup> stage, début des choix par l'étudiant ayant choisi en dernier lors du 3<sup>ème</sup> stage puis choix en remontant l'ordre alphabétique.

Un même stage ne peut être choisi 2 fois.

Deux stages en services cliniques doivent être effectués pour les parcours officine et internat et un pour le parcours industrie - recherche.

Spécificités en fonction des parcours et après demande de dérogation auprès des responsables des stages hospitaliers (Brigitte Sallerin et Florent Puisset) et accord des chefs de service et maîtres de stage :

- Parcours officine : 2 possibilités par dérogation :
  - possibilité d'effectuer le 4<sup>ème</sup> stage en 2 périodes : une d'1,5 mois à temps plein à l'hôpital et une de travail en officine (contrat indispensable) ;
  - possibilité d'effectuer un stage hospitalier à l'étranger après dérogation  
Pour un étudiant devant présenter la session 2, le stage hospitalier à l'étranger prendra obligatoirement fin au plus tard le 31 août de chaque année pour assurer la présence de l'étudiant le 1<sup>er</sup> septembre, pour le début des sessions 2. Aucune dérogation ne sera accordée.  
Pour un étudiant admis en session 1 le retour peut se faire à la date de fin des stages fixée annuellement (en principe mi-septembre).  
Si les dates du stage à l'étranger amputent le stage hospitalier précédent, il est nécessaire de poser les jours d'absence en jours de congés.
- Parcours industrie - recherche : les 3 et 4<sup>ème</sup> stages correspondent au stage d'application industriel ou en laboratoire de recherche (industriel ou académique) d'une durée fixe de 5 mois d'avril à août qui pourra s'effectuer à l'étranger.
- Parcours internat : le 1<sup>er</sup> stage hospitalier se décompose en 3 parties :
  - mi-septembre à mi-novembre réalisé à mi-temps,
  - mi-novembre jusqu'à la fin des épreuves du concours de l'internat (environ mi-décembre) temps libéré pour les révisions et les épreuves du concours
  - Fin du concours jusqu'à la fin du stage temps plein hospitalier ? Pour le 4<sup>ème</sup> stage, modalités identiques à celles définies pour le parcours officine.

La validation de l'UE stage est acquise lorsque la moyenne des 4 notes de stage (2 pour le parcours industrie - recherche) est égale ou supérieure à 10/20. Pour le parcours industrie - recherche, le stage d'application se valide de manière indépendante des stages hospitaliers par une note égale ou supérieure à 10/20. En cas de note inférieure à la moyenne, le jury se réserve le droit de demander la réalisation d'un nouveau stage.

L'évaluation des stages est effectuée par le maître de stage et est transmise par l'intermédiaire du carnet de stage. Ce dernier est distribué en début d'année aux étudiants lors de la réunion du choix du 1<sup>er</sup> stage. La gestion de ce carnet relève de la responsabilité de l'étudiant et il devra être rapporté pour validation au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre de chaque année au secrétariat du 3<sup>ème</sup> cycle.

## Charte des stages hospitaliers

### Congés payés :

2,5 jours de congés par mois de stage soit : 7,5 jours de congés par trimestre.

Les congés sont un droit. Les dates de congés sont soumises à l'accord du chef de service ou du pharmacien référent.

Les congés ne sont pas cumulables sur un seul stage : un chef de service peut, pour le bon fonctionnement de son service, refuser la prise de congés trop importante. Les congés non pris sont perdus et non payés.

### Absence en stage :

Toute absence pour maladie doit faire l'objet d'un arrêt de travail (pour rappel : l'arrêt de travail comme le certificat médical ne peuvent être délivrés par un membre de la famille) transmis au secrétariat du 3<sup>ème</sup> cycle de la Faculté au plus tard dans les 72h suivant l'absence.

Il est également impératif d'informer le responsable de stage ainsi que le pharmacien de l'hôpital. Toute absence injustifiée aura une répercussion sur l'évaluation de votre stage pouvant aller jusqu'à l'invalidation du stage et donc du DFASP.

## Parcours internat et officine

Unités d'enseignements		Epreuves théoriques		ECTS
		Cœf	Modalités	
STAGES DFA2	Stage 1	1	Note du maître de stage	30
	Stage 2	1		
	Stage 3	1		
	Stage 4	1		

## Parcours industrie - recherche

Unités d'enseignements		Epreuves théoriques		ECTS
		Cœf	Modalités	
STAGES DFA2	Stage 1	1	Note du maître de stage	21
	Stage 2	1		
	Stage industriel ou recherche	1	Rapport écrit Note du maître de stage	9 industrie 9 + UE9.2 (recherche)

### 3) Stage d'application Industriel ou en Laboratoire de Recherche

Ce stage obligatoire de 5 mois, peut être réalisé dans une industrie, à l'hôpital, dans un laboratoire de recherche publique (universitaire labellisé nationalement ou Etablissements Publics à caractère Scientifiques et Techniques) ou privé ou un établissement administratif lié à la santé. Il peut être réalisé à l'étranger.

A l'issue de ce stage, l'étudiant devra remettre un rapport de stage (20 pages environ, possibilités d'insérer des tableaux ou figures au verso, des annexes) comportant l'appréciation du maître de stage.

### Contenu du rapport de stage:

- une vue d'ensemble des tâches ou projets effectués lors du stage permettant de les situer dans le contexte professionnel (objectifs)
- une description détaillée des principales missions effectuées et des principaux résultats obtenus.

Un jury composé de 2 personnes, dont le correspondant universitaire, examinera les rapports dès la fin du 4ème trimestre.

Une note de 10/20 sera exigée pour validation du stage d'application

Au-dessous de la moyenne, le jury demandera à l'étudiant :

- soit de présenter un nouveau rapport
- soit de refaire un stage dans un lieu différent
- soit de refaire les 2.

### **VIII- VALIDATION DU PARCOURS INTERNAT**

La validation du DFA2 parcours internat est conditionnée par la réussite au concours de l'internat (liste principale ou complémentaire) et par la validation des UE de parcours du S9 Internat et du S10 Internat (trois options possibles, dont 2 de réorientation (Réo OFF et Réo IND-R), toutes pouvant permettre la validation du DFA2 internat).

NB : après réussite au concours de l'internat les étudiants lauréats doivent valider un DFA2 pour prendre part au choix des postes d'interne.

En cas d'échec à l'internat, possibilité de poursuite en parcours Internat (Option internat) en S10 avec redoublement en DFA2 internat, ou possibilité de réorientation vers un parcours Officine ou Industrie-Recherche en S10 (Option Réo OFF ou Réo IND-R), comme décrit dans le tableau ci-dessous.

En cas de second échec à l'internat lors d'un redoublement en DFA2 internat Option internat, il y aura obligation de de réorientation en options Option Réo OFF ou Réo IND-R, **ce qui conduit à un triplement du DFA2.**

<b>ECTS</b>	<b>Parcours internat Option internat (ECTS)</b>	<b>Parcours Internat Option réorientation vers officine (ECTS)</b>	<b>Parcours Internat Option réorientation vers Industrie- Recherche (ECTS)</b>
<b>3,5</b>	<b>10.4 Dossier patient (3,5)</b>	<b>10.4 Dossier patient (3,5)</b>	<b>10.4 Dossier patient (3,5)</b>
<b>15</b>	<b>Stage Hospitalier (15)</b>	<b>Stage Hospitalier (15)</b>	<b>Stage Hospitalier (15)</b>
	10.1 vieillissement et syndrome de fragilité (1,5)	8.1 plantes médicinales à l'officine (5)	8.1 Statistiques appliquées / contrôle qualité (1)
<b>8,5</b>	10.2 qualité (1)	8.2 Activités spécialisées à l'officine : dermocosmétologie / eaux thermales (3,5)	8.2 Recherche, développement, enregistrement et commercialisation des produits de santé (6)
	10.3 Lecture critique d'articles de recherche clinique .... (3)		8.3 Anglais pour l'industrie (1,5)
	10.5 Approfondissement en infectiologie (3)		
<b>3</b>	<b>UE libre choix (3)</b>	<b>UE libre choix (3)</b>	<b>UE libre choix (3)</b>



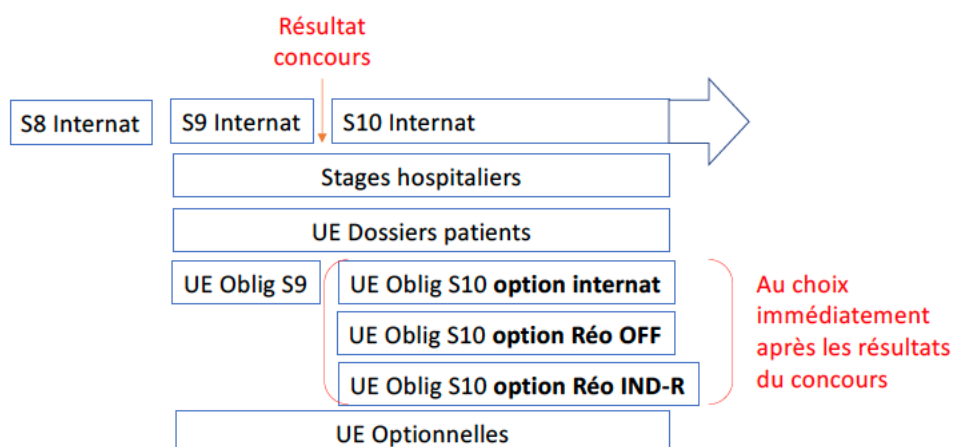
## IX- CHANGEMENT DE PARCOURS

### Réorientation durant le DFA2

les notes de stages hospitaliers, de l'UE dossiers patients et des UE optionnelles sont acquises), redoublement du DFA2 dans le nouveau parcours.

**pour les étudiants du parcours internat** voir le schéma ci-dessous. La possibilité de valider les UE de réorientation vers Officine ou Industrie-Recherche au S10 permet de valider les prérequis avant un redoublement dans le DFA2 choisi. La validation du DFA2 internat nécessite les validations du S9, du S10 et la réussite au concours (liste principale ou liste complémentaire avec volonté de participer au choix des postes). Si le S9 et le S10 internat sont validés, elle est donc acquise en cas de réussite au concours (2<sup>nd</sup>e tentative) lors du DFA2 nouveau parcours et dispense de la validation de ce dernier.

Le parcours internat comprend un S8 (DFA1) et un S9/S10 (DFA2). Il existe 3 variantes du S10 internat dont deux permettent une réorientation (Réo OFF et Réo IND-R) et une la poursuite du parcours internat pour une prise de fonction dans la suite immédiate du DFA2 internat (réussite au concours) ou un redoublement dans ce parcours (échec au concours).



pour les étudiants du parcours officine et industrie-recherche, il n'y a aucun aménagement pour la réorientation. Ils doivent valider les prérequis spécifiques au nouveau parcours sous la forme d'UE optionnelles avant de débuter le DFA2 du nouveau parcours.

**Pas d'aménagement spécifique pour les étudiants passant l'internat lors d'un DFA2 parcours Officine ou Industrie - Recherche.** En cas de réussite à l'internat (1<sup>ère</sup> tentative) dans un de ces deux derniers parcours, l'étudiant doit valider le DFA2 dans lequel il est inscrit pour prendre ses fonctions d'interne (1<sup>er</sup> novembre).

**Pour mémoire :** Les inscriptions au concours de l'internat sont strictement individuelles et ne sont pas conditionnées par une inscription en parcours internat. Il faut simplement avoir validé un DFA1 (complètement) et être inscrit dans un cursus pharmaceutique. La prise de fonction d'interne au 1<sup>er</sup> novembre nécessite la validation du concours (liste principale ou liste complémentaire), la validation d'un DFA2 (quel que soit le parcours) et le choix d'un poste (DES PH ou BM et le CHU d'affectation) en fonction du rang de classement (fin septembre).

**IX- EQUIVALENCE DU M1 BIOSANTE POUR LES ETUDIANTS DU « PARCOURS INDUSTRIE – RECHERCHE. SOUS PARCOURS INDUSTRIE »**

Modalités d'obtention de l'attestation d'équivalence :

**Validation du DFASP**

**Validation de 2 Unités d'Enseignement (2 x 6 ECTS) du parcours industrie - recherche :**

Liste des UE donnant équivalence :

Biologie cutanée et dermocosmétologie

Recherche et développement, enregistrement et commercialisation du médicament en pharmacologie

Production et valorisation industrielle

Marketing pharmaceutique

Recherche et développement en pharmacologie

Sous-parcours recherche 3 + préparation au stage

**Validation d'un stage de 5 mois à temps complet** (9 ECTS) à l'hôpital, dans une industrie, dans un laboratoire de recherche universitaire ou un établissement administratif lié à la santé. Ce stage est validé selon les modalités définies en DFA2.

Les demandes sont à adresser auprès du bureau du 3ème cycle.

**Remarque :**

- les UE sport proposées par le SCUAPS sont réalisables sur un ou deux semestres consécutifs et une seule fois dans l'intégralité du cursus de l'étudiant (DFGSP ou DFASP).

**Modalités de contrôle des connaissances et des compétences ( M3Cs)**





**MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES PARCOURS INTERNAT 2022-2023**

Composante : FACULTE DE PHARMACIE Code formation : HDFA2E version d'étape 193 Libellé formation : DFASP2 2ème année du deuxième cycle des études pharmaceutiques Parcours Internat.		SESSION 1																				SESSION 2 DE RATTRAPAGE			
Code UE	Libellé UE	ECTS ou coef. sous- UE dans UE	Conservat* des notes des matières	Partie Théorique							Partie Pratique							Partie Théorique		Partie Pratique					
				Contrôle Continu			Contrôle Terminal				Contrôle Continu			Contrôle Terminal				Contrôle Continu	Contrôle Terminal	Contrôle Continu	Contrôle Terminal				
				nature	durée	coef.	nature	durée	coef.	Repport CC	nature	durée	coef.	Nature	durée	Coef.	Repport CC	Report Coéf	Nature + Coéf	Report Coéf	Nature + Coéf				
	STAGE FACULTATIF	0																							
ENSEIGNEMENTS ANNUELS ( HDFA23EA )																									
HDFA2EEM	STAGES HOSPITALIERS (PAS DE MCCAS)	27	Non																						
HDFA2EE1	Stage hospitalier 1 Note du maître de stage sur Carnet d'évaluation																								
HDFA2EE2	Stage hospitalier 2 Note du maître de stage sur Carnet d'évaluation																								
HDFA2EE3	Stage hospitalier 3 Note du maître de stage sur Carnet d'évaluation																								
HDFA2EE4	Stage hospitalier 4 Note du maître de stage sur Carnet d'évaluation																								
HDFA2EFM	CERTIFICAT C2I Validation ( PAS DE MCCAS )	-	Non																						
HDFA2GIM	CERTIFICAT DE SYNTHESE PHARMACEUTIQUE ( PAS DE MCCAS ) <i>Acquis en DFA1 obligatoire à la validation du cycle</i>	-	Non																						
HDFA2EIM	AFGSU Niveau 2 Validation ( PAS DE MCCAS )	-	Non																						
HDFA2FAM	SERVICE SANITAIRE EN SANTE	6	Non				Ecrit	25mn												CT 100 %					
HDFA2EJM	VALIDATION DU CONCOURS INTERNAT			Pas de Mccas																					
SEMESTRE 9 ( HDFA239S )																									
HDFA29IM	U.E INTERNAT 3	100%																							
HDFA29I1	U.e Internat théorie CCC			CCC		100%				Oui à hauteur de 40% quelle que soit la note								Report >= 0 40%	CT 60 % 2h						

PARCOURS INTERNAT (HDF23IP)

HDF2AKM	VIELLISSEMENT ET SYNDROME DE FRAGILITE	100%																		
HDF2AK1	Viellissement & Syndrome. Théorie CT Oral					Oral	15mn	100%										CT 100%		
HDF2ALM	QUALITE	100%																		
HDF2AL1	Qualité Théorie CC	50%		Ecrit ou oral				100%										Report CC >=0		
HDF2AL2	Qualité Théorie CT	50%				Ecrit	30mn	100%										CT 100% 30 %		
HDF2AMM	LECTURE CRITIQUE D'ARTICLE DE RECHERCHE CLINIQUE BIOLOGIE ET PHARMACO. EN ANGLAIS	100%																		
HDF2AM1	LCA Anglais Théorie CC			CC				100%										CT 100 %		
HDF2ABM	UE DOSSIER PATIENT (U.E 10.1)	3																		
HDF2AB1	Dossier Patient Théorie CC	40%		Oral				100%										Report CC >=0		
HDF2AB2	Dossier Patient Théorie CT	60%				Oral		100%										CT 100 %		
HDF2ANM	INFECTIOLOGIE	3																		
HDF2AN1	InfectiologieThéorie CT	100%				Ecrit	1h00	100%										CT 100 %		

PARCOURS REO OFFICINE (HDF23FP)

HDF2AGM	PLANTES MEDICINALES A L'OFFICINE REO DFA2	100%																		
HMSAN803	Plantes Med. Off.Théo.CT	70%				Ecrit	1h30	100%										CT 100 %		
HMSAN804	Plantes Med. Off.Prat.CT	30%										Ecrit		100%						CT 100%
HDF2AHM	ACTIVITES SPECIALISEES -DERMOCOS REO DFA2	100%																		
HMSAN8P2	Act.Off.Dermo.Théo.CT					Ecrit	2h00	100%										CT 100%		
HDF2ABM	UE DOSSIER PATIENT (U.E 10.1)	100%																		
HDF2AB1	Dossier Patient Théorie CC	40%		Oral				100%										Report >= 0		
HDF2AB2	Dossier Patient Théorie Oral	60%				Oral		100%										CT 60 %		

PARCOURS REO INDUSTRIE(HDFA23RP)

HDFA2AJM	STATISTIQUES APPLIQUEES / CONTRÔLE QUALITE REO DFA2	100%																		
HMSAN8R2	Stat. Contrôle Qualité Théorie CT					Ecrit	1h30	100%												
HDFA2AJM	RECHERCHE, DEVELOPPEMENT, COMM. DU MEDICAMENT REO DFA2	100%																		
HMSAN8S4	Rech.Dev Comm du Medic.Théorie CC	30%		CC		100%											Report >= 0			
HMSAN8S3	Rech.Dev Comm du Medic.Théorie CT	70%				Ecrit	2h00	100%										CT 70 %		
HDFA2AOM	ANGLAIS POUR L'INDUS. REO DFA2																			
HMSAN8T3	Anglais pour Indus.Théorie CC			Ecrit ou Oraux TD		100%												Ecrit ou Oraux TD 100%		
HDFA2ABM	UE DOSSIER PATIENT (U.E 10.1)	100%																		
HDFA2AB1	Dossier Patient Théorie CC	40%		Oral		100%			oui								Report > = 0			
HDFA2AB2	Dossier Patient Théorie Oral	60%				Oral		100%										CT 60%		

Légende

CCC : Contrôle Continu  
 CTP : Contrôle Continu TP  
 CR : Contrôle  
 CP : Contrôle Partiel

Règle des Absences

R11 Absence = Def  
 R12 Absence injustifiée ou justifiée = note 0  
 R13 Absence injustifiée ou justifiée = note Coëf 0  
 R16 Absence injustifiée = note 0 Absence justifié =Coëf 0

CPAN

Conservation Pluriannuelle des notes

Le Responsable de la Formation :

Le Doyen de la Faculté de Pharmacie de Toulouse : Mr Christophe Pasquier

Le Responsable de L'Université : Mr Jean-Marc BROTO

SOUS PARCOURS RECHERCHE ( HDFA2R9P )																				
H DFA29DM	PREPARATION AU STAGE RECHERCHE 1	6			Ecrit													CT 100%		
H DFA29EM	PREPARATION AU STAGE RECHERCHE 2	6																		
SEMESTRE 10 INDUS-RECH. ( HDFA21AS )																				
SOUS PARCOURS INDUSTRIE ( HDFA2IAP )																				
H DFA2ABM	UE DOSSIER PATIENT (U.E 10.1)	100%																		
	<i>H DFA2AB1 Dossier Patient Théorie CC</i>	40%			Oral						oui							Report >=0		
	<i>H DFA2AB2 Dossier Patient Théorie Oral</i>	60%								Oral								Oral 60 %		
H DFA2ACM	UE ANGLAIS (U.E 10.2)	100%																		
	<i>H DFA2AC1 Anglais Théorie CC Oral</i>	50%			écrit						oui								Report >= 0	
	<i>H DFA2AC2 Anglais Théorie CC écrit</i>	50%			Oral															CT écrit 50%
U. E 10.3 à CHOIX																				
H DFA2ADM	RECHERCHE & DEVELOPPEMENT EN PHARMACOLOGIE																			
	<i>H DFA2AD1 Rech. &amp; Dévelop. Théorie Oral</i>	50%								Oral									Oral 100%	
	<i>H DFA2AD2 Rech. &amp; Dévelop. Pratique Oral</i>	50%													Oral					
H DFA2AEM	PRODUCTION & VALORISATION INDUSTRIELLE	100%																		
	<i>H DFA2AE1 Prod et Valo Indus Théorie CC</i>	50%			CC						Oui								CT Ecrit 100 %	
	<i>H DFA2AE2 Prod et Valo Indus Théorie CT</i>	50%								Rapport										
H DFA2AFM	PROJET PROFESSIONNEL OBLIGATOIRE	100%																		
	<i>H DFA2AF1 Projet Professionnel Théorie Oral.</i>									Oral	15mn								Oral 100 %	

**SOUS PARCOURS RECHERCHE ( H DFA2RAP )**

H DFA2ABM	UE DOSSIER PATIENT (U.E 10.1)	3																		
H DFA2AB1	Dossier Patient Théorie CC	40%			Oral														report >=0	
H DFA2AB2	Dossier Patient Théorie Oral	60%							Oral											Oral 60 %
H DFA2ACM	UE ANGLAIS (U.E 10.2 )	100%																		
H DFA2AC1	Anglais Théorie CC oral	50%			Ecrit														report >= 0 50%	
H DFA2AC2	Anglais Théorie CT	50%							Oral											CT 50%
H DFA2ADM	RECHERCHE & DEVELOPPEMENT EN PHARMACOLOGIE (en obligatoire)	100%																		
H DFA2AD1	Rech. & Dévelop. Théorie CC	50%			CC															Oral Ecrit 100 %
H DFA2AD2	Rech. & Dévelop. Pratique Oral	50%												Oral						

Légende

CCC : Contrôle Continu  
 CCTP : Contrôle Continu TP  
 CR : Contrôle  
 CP : Contrôle Partiel

Règle des Absences

R11 Absence = Def  
 R12 Absence injustifiée ou justifiée = note 0  
 R13 Absence injustifiée ou justifiée = note Coéf 0  
 R16 Absence injustifiée = note 0 Absence justifié =Coéf 0  
 Conservation Pluriannuelle des notes

CPAN

Le Responsable de la Formation :

Le Doyen de la Faculté de Pharmacie de Toulouse : Mr Christophe Pasquier

Le Responsable de L'Université : Mr Jean-Marc BROTO



**MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES PARCOURS OFFICINE 2022-2023**

Composante : FACULTE DE PHARMACIE				SESSION 1														SESSION 2 DE RATTRAPAGE				
Code formation : HDFA2E version d'étape 192				Partie Théorique							Partie Pratique							Partie Théorique		Partie Pratique		
Libellé formation : DFASP2 2ème année du deuxième cycle des études pharmaceutiques Parcours Officine.				Contrôle Continu					Contrôle Terminal		Contrôle Continu					Contrôle Terminal		Contrôle Continu	Contrôle Terminal	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Code UE	Libellé UE	ECTS ou coef. sous-UE dans UE	Seuil de Compensat <sup>r</sup>	CPAN	Type	Nature	Durée	Abs	Report	Nature	Durée	Type	Nature	Durée	Abs	Report	Nature	durée	Report Coéf.	Nature + Coéf	Report Coéf.	Nature + Coéf
						STAGE FACULTATIF																
<b>ENSEIGNEMENTS ANNUELS ( HDFA22EA )</b>																						
HDFA2EEM	STAGES HOSPITALIERS ( PAS DE MCCAS )	27	Non																			
HDFA2EE1	Stage hospitalier 1 Note du maître de stage sur Carnet d'évaluation																		Nouvelle Période de stage			
HDFA2EE2	Stage hospitalier 2 Note du maître de stage sur Carnet d'évaluation																					
HDFA2EE3	Stage hospitalier 3 Note du maître de stage sur Carnet d'évaluation																					
HDFA2EE4	Stage hospitalier 4 Note du maître de stage sur Carnet d'évaluation																					
HDFA2EFM	CERTIFICAT C2I Validation ( PAS DE MCCAS )	-	Non																			
HDFA2GIM	CERTIFICAT DE SYNTHESE PHARMACEUTIQUE ( PAS DE MCCAS ) <i>Acquis en DFA1 obligatoire à la validation du cycle</i>	-	Non																			
HDFA2EIM	AFGSU Niveau 2 Validation ( PAS DE MCCAS )	-	Non																			
HDFA2FAM	SERVICE SANITAIRE EN SANTE	6	Non							Ecrit +QCM	25 min									100 % CT		
<b>SEMESTRE 9 (HDFA229S)</b>																						
HDFA29FM	PREPARATIONS MAGISTRALES ET OFFICINALES (UE 9.1)	2,5	Non																			
HDFA29F1	<i>Prépa Magist. Off Théorie CC</i>	30%								Ecrit ou Oral										100 % CT		
HDFA29F2	<i>Prépa Magist. Off Théorie TP</i>	70%			TP			R12	Non													
HDFA29GM	DROIT PHARMACEUTIQUE OFFICINAL ET DROIT DU TRAVAIL (UE 9.2)	4	Non																			
HDFA29G1	<i>Droit Pharma. Théorie CP écrit</i>	30%			CP	QROC	1h30															
HDFA29G3	<i>Droit Pharma. Théorie CT</i>	70%								Ecrit	2h00									100 % CT écrit 2 h		
HDFA29HM	COMPTABILITE, GESTION, MANAGEMENT A L'OFFICINE	3,5	Non																			
HDFA29H1	<i>Compta. Théorie CT</i>	100%								Ecrit	1h00									100 % CT		

SEMESTRE 10 ( HDFA22AS )																				
HDFA2ABM	UE DOSSIER PATIENT (U.E 10.1)	2,5	Non																	
HDFA2AB1	Dossier Patient Théorie CC	40%			CC	Oral		R12	Oui										40 % <= 0	
HDFA2AB2	Dossier Patient Théorie CT	60%								Oral										60 % Oral
HDFA2ARM	DISPENSATION DU MEDICAMENT ET CONSEILS	8,5	Non																	
HDFA2AR1	Dispense. Médic. Théorie CC Ecrit	15%			CC	Ecrit		R12	Oui											15 % <= 0
HDFA2AR2	Dispense. Médic. Théorie CC Oral	15%			CC	Oral		R12	Oui											15 % <= 0
HDFA2AR3	Dispense. Médic. Théorie CT	70%								Oral										70 % Oral

Légende

CCC : Contrôle Continu  
 CCTP : Contrôle Continu TP  
 CR : Contrôle  
 CP : Contrôle Partiel

Règle des Absences

R11 Absence = Def  
 R12 Absence injustifiée ou justifiée = note 0  
 R13 Absence injustifiée ou justifiée = note Coéf 0  
 R16 Absence injustifiée = note 0 Absence justifié =Coéf 0

CPAN

Conservation Pluriannuelle des notes

Le Responsable de la Formation :

Le Doyen de la Faculté de Pharmacie de Toulouse : Mr Christophe Pasquier

Le Responsable de L'Université : Mr Jean-Marc BROTO



HMSAN8LM	CONTRÔLE D'UNE FORME PHARMACEUTIQUE	3	Non																		
HMSAN8L1	CFP Théorie CT	50%							Ecrit	1h00										100 % Ecrit	
HMSAN8L2	CFP Pratique Rapport	50%		Oui																100% Ecrit 1h00	
HMSAN8NM	BIOLOGIE & THERAPEUTIQUE DES CANCERS	3	Non																		
HMSAN8N3	Bio & Thérapeut des Cancers Théorie CT	70%							Ecrit	1h30										70 % Ecrit 1h00	
HMSAN8N2	Bio & Thérapeut des Cancers Théorie Oral	30%							Oral	20 mn										30 % Oral	
HMSAN8JM	PREPARATION C2I NIVEAU 2 METIER DE LA SANTE	3	Non																		
HMSAN8J2	Evaluation C2I.CT	100%							Ecrit	?										100 % Ecrit	
HMSAN8XM	UE M1 FSI SOUS PARCOURS RECHERCHE 1 EN DFA1 (PAS DE MCCAS)	3	Non																		
DFA1 - UE OPTIONNELLES DISPENSEES AU S8 CHOIX PARCOURS OFFICINE VALIDABLES A LA FIN DU 2ème CYCLE																					
HMSAN8QM	CONSEIL EN COSMETOLOGIE EN OFFICINE	3	Non																		
HMSAN8Q3	Cons. Cosmeto.Officine Théorie CT Oral	50%							Oral	15 mn										50 % Oral	
HMSAN8Q2	Cons. Cosmeto.Officine Pratique CC	50%		Oui							CC	?	?	R12	Oui					50 % <= 0	
HMSAN8NM	BIOLOGIE & THERAPEUTIQUE DES CANCERS	3	Non																		
HMSAN8N3	Bio & Thérapeut des Cancers Théorie CT	70%							Ecrit	1h00										50 % Ecrit	
HMSAN8N2	Bio & Thérapeut des Cancers Théorie Oral	30%							Oral	15mn										50 % Oral	
HMSAN8JM	PREPARATION C2I NIVEAU 2 METIER DE LA SANTE	3	Non																		
HMSAN8J2	Evaluation C2I.CC	100%							Ecrit											100 % Ecrit	
DFA1 - UE OPTIONNELLES DISPENSEES AU S8 INTERNAT VALIDABLES A LA FIN DU 2ème CYCLE																					
HMSAN8IM	UE OBLIGATOIRE INTERNAT (Intégré aux enseignements du parcours internat) PAS DE MCCAS Report de la note d'internat	3	Non																		
HMSAN8JM	PREPARATION C2I NIVEAU 2 METIER DE LA SANTE	3	Non																		
HMSAN8J2	Evaluation C2I.CC	100%							Ecrit	?										100 % Ecrit	
DFA2 - U.E DE LIBRE CHOIX VALIDABLES OFFICINE																					
UE DE LIBRE CHOIX DISPENSEES AU S9																					
HDFAOPM	ENGAGEMENT ETUDIANT	3	Non																		
HDFAOPM1	Engagement étudiant Oral	100%							Oral											100 % Oral	
HDF2AQM	CONSEIL ET PRISE EN CHARGE DU SPORTIF A L'OFFICINE	3	Non																		
HDF2AQ2	Prc. Sportif à l'officine. Théorie CT	100%							Ecrit											100 % Ecrit	





UE DE LIBRE CHOIX ANNUELLES COMMUNES AUX DFA1 & DFA2

	UE TUTORAT TOULOUSAIN EN DFA	3			CC			R12	Oui											CF syllabus		
H DFAOPCM	UE EXTERIEUREAttribution Ects du Doyen sur présentation du contrat pédagogique	3								Ecrit										CT 100 %		
H DFAOPDM	UE EXTERIEUREAttribution Ects du Doyen sur présentation du contrat pédagogique	4								Ecrit										CT 100%		
H DFAOPEM	UE EXTERIEUREAttribution Ects du Doyen sur présentation du contrat pédagogique	5								Ecrit										CT 100%		
H DFAOPFM	UE EXTERIEUREAttribution Ects du Doyen sur présentation du contrat pédagogique	6								Ecrit										CT 100%		
H DFAOPGM	UE EXTERIEUREAttribution Ects du Doyen sur présentation du contrat pédagogique	7								Ecrit										CT 100%		
H DFAOPHM	UE EXTERIEUREAttribution Ects du Doyen sur présentation du contrat pédagogique	8								Ecrit										CT 100%		
H DFAOPIM	UE EXTERIEUREAttribution Ects du Doyen sur présentation du contrat pédagogique	9								Ecrit										CT 100%		
H DFAOPJM	UE EXTERIEUREAttribution Ects du Doyen sur présentation du contrat pédagogique	10								Ecrit										CT 100%		
H DFAOPKM	SPORTUne seule note attendue	6								Ecrit										CT 100%		
H DFAOPBM	UE DE M1 PHARMACIE1er vœu de validation d'une Ue Pharma dans le cadre du suivi d'un M1 Santé (Une seule note attendue)	6								Ecrit										CT 100%		
H DFAOPAM	UE DE M1 PHARMACIE 2èmevœu de validation d'une Ue Pharma dans le cadre du suivi d'un M1 Santé (Une seule note attendue)	6								Ecrit										CT 100%		
H DFAOP2M	UE INTERNAT CAPITALISEE DANS NOUVEAU PARCOURS	3																				
H DFAOP3M	UE DE REO CAPITALISEE DANS NOUVEAU PARCOURS	3																				

Pas de Mccas

Le Responsable de la Formation :

Le Vice doyen Doyen de la Faculté de santé directeur du département des Sciences Pharmaceutiques  
Mr Daniel CUSSAC

Le Président de L'Université Paul Sabatier Tlse III

Mr Jean-Marc BROTO